



COMPTE ADMINISTRATIF

2020

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES

ASSUJETTIES A TVA

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Compte Administratif 2020 - Budget annexe Activités locatives

Date de transmission de l'acte : 16/04/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 16/04/2021

Numéro de l'acte : DEL-15-080421 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20210408-DEL-15-080421-DE

Date de décision : 08/04/2021

Acte transmis par : Pierre-Marie LAHIERRE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
SEANCE DU 8 AVRIL 2021 à 18 HEURES					
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges en présentiel et en visioconférence					
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
70	60	0	4	2 avril 2021	2 avril 2021

Présents : Irène FELIX, Yann GALUT, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMARY, Bruno FOUCHET, Daniel GRAVELET, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Olivier CABRERA, Constance BONDUELLE, Magali BESSARD, Céline MADROLLES, Hugo LEFELLE, Catherine MENGUY, Renaud METTRE, Nadia NEZLIOUI, Alex CHARPENTIER, Frédérique SOULAT, Alain BOUQUIN, Corinne TRUSSARDI, Jean-Pierre PIERRON, Sakina ROBINSON, Mustapha MOUSALLI, Joël ALLAIN, Régis MAUTRE, Marie-Hélène BIGUIER, Jean-Marc BARDI, Philippe MOUSNY, Marcella MICHEL, Philippe MERCIER, Alexia FRANQUES, Justine SINGEOT, Ludwig SPETER-LEJEUNE, Valérie CHANTEFORT, Urbain NTARUNDENGA, Dominique GILLET, Mélanie CELEGATO, Pierre GUILLET, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Nicole HUBERT, Eric LE PAVOUX, Gaëlle FLEURIER-LEFORT, Didier PRUDENT, Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Christine DAGAUD, Annie JACQUET, Yvonne KUCEJ

Absents : Alain MAZE, Martial REBEYROL, Thibaut RENAUD, Philippe DEBROYE

Pouvoirs :

Catherine PALLOT donne pouvoir à Marc STOQUERT
 Pierre-Henri JEANNIN donne pouvoir à Céline MADROLLES
 Yannick BEDIN donne pouvoir à Corinne TRUSSARDI
 France LABRO donne pouvoir à Catherine MENGUY
 Elisabeth POL donne pouvoir à Ludwig SPETER-LEJEUNE
 Valérie CHAPAT donne pouvoir à Dominique GILLET

Mme Constance BONDUELLE et Mme Alexia FRANQUES sont désignées secrétaires de séance.

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 15 -

Compte Administratif 2020 - Budget annexe Activités locatives

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire élit un Président spécifique de séance.

M. Richard BOUDET, 2^{ème} Vice-Président, est élu Président de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la note de présentation des comptes administratifs 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines, Contractualisation, Accessibilité et Bâtiments Communautaires du 17 mars 2021 ;

Le budget annexe « Activités Locatives » regroupe toutes les activités locatives de la Communauté d'Agglomération soumises à TVA situées dans les quartiers Chancellerie, Comitec, Esprit I, Pôle capteur et Lahitolle.

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Activités locatives » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	616 811,95	Recettes 2020 (d)	1 339 548,38
Dépenses 2020 (b)	671 007,12	Dépenses 2020 (e)	1 162 214,55
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-54 195,17	Résultat exercice 2020 (d-e)	177 333,83
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-130 096,87	Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	-184 292,04	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	177 333,83

RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVT	FONCT		
Restes à réaliser recettes (g)	46 000,00		Résultat de fonct. Clôture 2020	177 333,83
Restes à réaliser dépenses (h)	19 041,79	20 000,00	Solde d'invnt de clôture 2020	-184 292,04
Solde restes à réaliser (g-h)			Fonds de roulement avant RAR	- 6 958,21
= B	26 958,21	-20 000,00	Solde des RAR	6 958,21
Solde de Clôture après RAR = A+B	-157 333,83	157 333,83	Fonds de roulement après RAR	0,00

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser en fonctionnement et en investissement constatés au 31/12/2020 :

- la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 157 333,83 € ;
- la section d'investissement est déficitaire de - 157 333,83 €.

Le solde de clôture du budget annexe Activités locatives toutes sections confondues est donc nul.

M. Richard BOUDET rapporteur entendu,

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Irène FELIX, Présidente, sort de la salle et M. Richard BOUDET, Président de séance, fait procéder au vote du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Activités Locatives

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

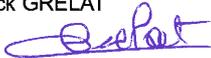
DECIDE
à l'unanimité des votants

- de donner acte de la présentation faite du Compte Administratif 2020 du budget annexe Activités Locatives ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour ce budget annexe ;
- d'arrêter les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités ;
- d'adopter le Compte Administratif 2020 du budget annexe Activités Locatives.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le **16 AVR. 2021**
Affichage du **14 AVR. 2021**

Pour la Présidente et par délégation
La Responsable du Service des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 9 avril 2021



Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président,

Richard BOUDET

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.



NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

INTRODUCTION	3
1. Le budget Principal	4
1.1. Détermination des résultats 2020	4
1.1.1. Les mouvements réels	4
1.1.2. Les mouvements d'ordre et report à nouveau	5
1.1.3. Les restes à réaliser (RAR)	6
1.2. La section de fonctionnement	7
1.2.1. Les recettes de fonctionnement	7
1.2.2. Les dépenses de fonctionnement	11
1.3. La section d'investissement	14
1.3.1. Les recettes d'investissement	14
1.3.2. Les dépenses d'investissement	15
1.4. Les ratios	17
1.5. La dette	19
2. Les autres budgets à caractère administratif	20
2.1. Le budget Archéologie Préventive	20
2.1.1. Détermination des résultats	20
2.1.2. Les recettes de fonctionnement	20
2.1.3. Les dépenses de fonctionnement	21
2.2. Le budget Technopole Lahitolle	22
2.2.1. Détermination des résultats	22
2.2.2. La section de fonctionnement	23
2.2.3. La section d'investissement	23
2.2.4. La dette	24
2.3. Le budget Activités Locatives assujetties à la TVA	25
2.3.1. Détermination des résultats	25
2.3.2. La section de fonctionnement	26
2.3.3. La section d'investissement	27
2.3.4. La dette	28
3. Les budgets des parcs d'activités en cours d'aménagement	29
3.1. Le budget Parc d'activités de la Voie Romaine	29
3.2. Le budget Parc d'activités du Moutet	31
3.2.1. Détermination des résultats	31
3.2.2. La section de fonctionnement	32
3.2.3. La section d'investissement	32
3.3. Le budget Parcs d'activités aménagés à partir de 2019	33
3.3.1. Détermination des résultats	33
3.3.2. La section de fonctionnement	34
3.3.3. La section d'investissement	34
4. Les budgets à caractère industriels et commerciaux	35
4.1. Le budget Eau	35
4.1.1. Détermination des résultats	35
4.1.2. La section de fonctionnement	37
4.1.3. La section d'investissement	39
4.2. Le budget Assainissement Collectif	41
4.2.1. Détermination des résultats	41
4.2.2. La section de fonctionnement	43
4.2.3. La section d'investissement	45
4.2.4. La dette	47
4.3. Le budget Assainissement Non Collectif	48
4.3.1. Détermination des résultats	48
4.3.2. La section de fonctionnement	48
4.3.3. La section d'investissement	48
5. La dette consolidée, la trésorerie et les garanties d'emprunt accordées	49
5.1. La dette	49
5.2. La trésorerie et les garanties d'emprunt accordées	50

INTRODUCTION

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (article L 2121-31 du code général des collectivités territoriales).

Le présent rapport est une synthèse détaillée de chaque budget comportant une consolidation en fin de document et constituant une note de présentation commune à l'ensemble des délibérations budgétaires d'approbation des comptes administratifs.

L'année 2020 restera essentiellement marquée par la crise sanitaire et la crise économique qui en a découlé du fait des épisodes de confinement. Et puis c'est une année qui a vu un changement de gouvernance suite aux élections municipales. Avant d'examiner les résultats de chaque budget, nous pouvons déjà noter deux enseignements de cet exercice budgétaire.

Le premier est que nos **produits de fonctionnement ont été peu affectés par la crise**. Nous avons même bénéficié d'un « bonus » de fiscalité de 1,5 M€ notifié après le vote du BP 2020. Cela tient principalement au décalage global de 2 ans entre l'établissement des cotisations de fiscalité économique par les services fiscaux, et leur perception par notre EPCI. Autrement dit, nous avons bénéficié en 2020 des bons résultats économiques du territoire en 2018. En 2021, nous serons également relativement épargnés dans ce domaine. Mais tout reste à craindre pour 2022...

Le second enseignement est, que fort logiquement, l'avancement global de nos opérations d'investissement de notre EPCI a connu un net ralentissement du fait de la crise. Hormis le chantier de la STEP qui n'a été arrêté qu'environ un mois, de nombreux dossiers ont été différés. **Les taux d'exécution des crédits d'investissement, à l'exception de l'assainissement collectif, sont bien plus faibles que les années antérieures**. Mais, grâce à la STEP, l'année 2020 a été une année record en matière d'investissement, avec 35 M€ de dépenses d'équipement mandatées globalement.

Dans ce contexte, Bourges Plus a mis en œuvre des actions de solidarité en faveur de son territoire :

- D'une part en direction des secteurs économiques les plus impactés par la crise **en créant un fonds de soutien de 1,5 M€ et en instaurant un dégrèvement exceptionnel de CFE** dont la collectivité supportera la charge financière en 2021,
- Et, d'autre part, en direction de la population de l'ensemble de son territoire, **en centralisant l'achat de masques réutilisables**, en partie financés par les communes membres, avec l'aide des services de la Ville de Bourges pour la distribution aux habitants.

En résumé, si Bourges Plus a été relativement peu impactée financièrement par la crise, notre collectivité, par un juste retour auprès de son territoire, a significativement participé à la solidarité, ce qui est bien normal en cette période difficile.

Compte tenu de cette situation, les résultats d'exécution de l'exercice 2020, et en particulier pour le budget principal, sont en sensible amélioration dans le cadre d'une stratégie de maximisation volontaire du fonds de roulement dans la crainte de mauvaises surprises fiscales ultérieures, et de mise à profit des taux d'intérêt faibles captés fin 2020. Ainsi, il a été choisi de ne pas prélever sur le fonds de roulement 2019 et de limiter au maximum le besoin de financement de la section d'investissement fin 2020 en utilisant l'emprunt.

Ainsi, le budget principal clôture l'exercice avec un fonds de roulement, après restes à réaliser de 7,3 M€ comportant 3,5 M€ d'emprunts (2,5 M€ mobilisés et 1 M€ reporté) avant reprise de l'excédent de la Voie Romaine dont le budget dédié est clôturé.

1. Le budget Principal

1.1. Détermination des résultats 2020

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Principal s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020- a	8 679 531,64		Recettes 2020 - d	74 456 095,99
Dépenses 2020 - b	8 382 589,93		Dépenses 2020 - e	71 169 347,95
Solde d'exécution 2020 (a-b)	296 941,71		Résultat exercice 2020 (d-e)	3 286 748,04
Solde d'exécution 2019 reporté - c	- 995 437,86		Résultat exercice 2019 reporté - f	6 457 055,49
Solde de clôture (a-b+c) = A	-698 496,15		Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	9 743 803,53
RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVT	FONCT		
Restes à réaliser recettes - g	1 000 000,00		Résultat de fonct. Clôture 2020	9 743 803,53
Restes à réaliser dépenses - h	1 788 711,31	984 310,00	Solde d'invnt de clôture 2020	-698 496,15
Solde restes à réaliser (g-h) = B	-788 711,31	-984 310,00	Fonds roulement avant RAR	9 045 307,38
Solde de Clôture après RAR = A+B	-1 487 207,46	8 759 493,53	Solde RAR d'investissement	-788 711,31
			Fonds de roulement après RAR d'investissement	8 256 596,07
			Solde RAR fonctionnement	-984 310,00
			Fonds roulement après RAR (*)	7 272 286,07

(*) avant intégration du solde du budget de la Voie Romaine (514 920,67 €)

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser :

- le résultat de clôture 2020 de la section de fonctionnement présente un excédent de 8 759 493,53 € ;
- le solde de clôture en investissement est déficitaire à hauteur de - 1 487 207,46 €.

1.1.1. Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2020 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2019	2020	Var %
Recettes de fonctionnement	73 604 651,22	73 241 546,89	-0,49%
Dépenses de fonctionnement	65 527 376,94	67 074 684,19	2,36%
Autofinancement de l'exercice en €	8 077 274,28	6 166 862,70	-23,65%
Autofinancement en % des recettes	11%	8,4%	
Recettes d'invnt hors emprunt et réserves	2 551 468,46	1 737 261,54	-31,91%
Emprunts	3 500 000,00	2 500 000,00	-28,57%
Dépenses d'invnt hors dette	12 376 100,31	6 220 450,80	-49,74%
Rbt dette	382 847,96	704 907,03	84,12%
Besoin de financement de l'exercice	6 707 479,81	2 688 096,29	-59,92%
Solde de l'exercice	1 369 794,47	3 478 766,41	154%
Résultats antérieurs	4 196 746,50	5 566 540,97	
Fds de roulement avant RAR	5 566 540,97	9 045 307,38	
Solde des restes à réaliser	485 554,52	-1 773 021,31	
Fds de roulement après RAR	6 052 095,49	7 272 286,07	20,16%
Encours de dette au 31/12 - €	9 074 281,67	10 869 385	19,78%
Encours/épargne brute (nbre années)	1,12	1,8	
Encours/Recettes fonct hors FNGIR, FPIC et AC	21%	25%	

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 73 241 546,89 € contre 73 604 651,22 € en 2019, soit une baisse de 0,49 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,36 %, passant de 65 527 376,94 € en 2019 à 67 074 684,19 € en 2020.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement 2020 de 6 166 862,70 € contre 8 077 274,28 € en 2019.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs et emprunt, les recettes d'investissement s'élèvent à 1 737 261,54 € (2 551 468,46 € en 2019). Les dépenses réelles d'investissement représentent 6 925 357,83 € (12 758 948,27 € en 2019).

Le besoin de financement d'investissement en 2020 de 2 688 096,29 € est couvert par l'autofinancement réel dégagé sur l'année d'où un solde positif à hauteur de 3 478 766,41 €.

Les évolutions de ces postes seront détaillées ci-dessous.

1.1.2. Les mouvements d'ordre et report à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, provisions, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- Opérations d'ordre entre sections :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	<p style="text-align: right;">4 094 663.76 €</p> <p><i>Dt amortissements immobilisations : 3 665 199.04 €</i> <i>Dont VNC cessions : 66 964.72 €</i> <i>Dt provisions pour risque détournement du Pavé 100 000.00 €</i> <i>Dt provisions pour dégrèvement CFE : 200 000.00 €</i> <i>Dt provisions pour avance Fds Renaissance : 62 500,00 €</i></p>	1 214 549.10 €
Recettes	<p style="text-align: right;">1 214 549.10 €</p> <p><i>Dt amortissement des subventions : 409 630.65 €</i> <i>Dt neutralisation amort. des subventions versées : 803 213.73 €</i> <i>Dt moins-values sur cessions : 1 704.72 €</i></p>	4 094 663.76 €
TOTAL	5 309 212.86 €	5 309 212.86 €

○ Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement :

Il s'agit essentiellement de transformation d'avances versées à l'ANAH en subvention définitive ainsi que l'intégration des frais d'études dans le patrimoine de la collectivité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0 €	242 683,00 €
Recettes	0 €	242 683,00 €

Le résultat de fonctionnement de clôture après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2019 (6 457 055,49€) est porté à **9 743 803,53 €**. **Le solde d'exécution de clôture en investissement**, après prise en compte du solde déficitaire 2019 (- 995 437,86 €) est de **- 698 496,15 €**.

1.1.3. Les restes à réaliser (RAR)

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

○ En section de fonctionnement :

Les restes à réaliser s'élèvent à 984 310 € (dépenses) et correspondent principalement à des subventions engagées mais non encore versées :

- ✓ Dont près de 600 000 € concernant des engagements pris dans le cadre des aides aux entreprises « fonds de relance économique Covid 19 »,
- ✓ Dont 300 000 € restant à verser à l'Université d'Orléans,
- ✓ Dont presque 65 000 € de subventions accordées en matière économique notamment dans le cadre de l'aide à l'implantation commerciale.

○ En section d'investissement :

Les restes à réaliser se décomposent comme suit :

- ✓ En dépenses : 1 788 711,31 € correspondant principalement à des dépenses d'équipement,
- ✓ En recettes : 1 000 000 € correspondant à un contrat d'emprunt souscrit mais non encore mobilisé.

Compte tenu de ces reports de crédits, **le solde définitif de la section d'investissement est déficitaire à hauteur de - 1 487 207,46 €**. C'est ce déficit que le Conseil Communautaire sera invité à couvrir par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Ainsi, au 31/12/2020, après intégration des restes à réaliser **le fonds de roulement de ce budget est de 7 272 286,07 €**. Il était de 6 052 095,49 € fin 2019. La gestion 2020 augmente ainsi le fonds de roulement de plus de 1,2 M €.

1.2. La section de fonctionnement

1.2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 comparées à celles de 2019 se répartissent ainsi :

	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
013 Atténuation de charges	341 435,34	281 102.75	-17,67%	0,46%	0,38%
70 Produits des services	3 227 582,00	2 986 702.26	-7,46%	4,39%	4,08%
73 Impôts et taxes	54 963 167,00	55 730 308.00	1,40%	74,67%	76,09%
74 Dotations et participations	13 835 475,76	14 017 524.30	1,32%	18,80%	19,14%
75 Produits de gestion courante	38 579,53	60 432.62	56,64%	0,05%	0,08%
76 Produits financiers	4 275,01	4 766.97	11,51%	0,01%	0,01%
77 Produits exceptionnels	1 194 136,58	160 709.99	-86,54%	1,62%	0,22%
TOTAL	73 604 651,22	73 241 546,89	-0,49%	100,00%	100,00%

a) Atténuations de charges

Il s'agit principalement des recettes liées aux personnels mis à disposition de la faculté de droit ainsi que les remboursements obtenus dans le cadre des absences des agents de la Communauté d'Agglomération.

b) Produits des services

Les principaux postes de ce chapitre sont détaillés ci-après :

- Droits perçus par l'IMEP pour 215 k€, contre 292 k€ en 2019 (effet de la fermeture de l'IMEP en partie sur 2020),
- Ventes de matériaux issus de la collecte sélective pour 409 k€ contre 802 k€ en 2019 (effet baisse des cours).

Ce sont essentiellement ces deux précédents postes qui sont à l'origine de la baisse des produits du chapitre.

Les autres recettes (2 362 k€) portent essentiellement sur :

- les refacturations auprès de la Ville de Bourges, de St Germain-du-Puy au titre des mises à disposition de personnel et des prestations de services,
- les refacturations aux budgets annexes (1 216 k€) et autres collectivités (notamment CCAS : 200 000 €, et Agglobus : 240 000 €) pour la mise à disposition de personnel et la refacturation de frais divers,
- les participations des communes aux achats de masque réutilisables (139 K€).

Rappelons que les remboursements de charges liées aux mutualisations de services sont imputés sur l'attribution de compensation (Ville de Bourges), et qu'il n'y a plus, à compter de 2020, de mise à disposition de personnel auprès du PETR.

c) Impôts et taxes

Le tableau ci-après détaille le chapitre 73 (Impôts et taxes).

en €	CA 2019	CA 2020
TH	14 837 349	14 979 219
CFE	14 323 008	15 234 839
CVAE	10 327 596	10 166 711
TEOM	11 435 575	11 606 962
TASCOM	1 710 997	1 796 121
IFER	1 066 626	1 105 438
Autres (rôles supp)	971 693	553 558

TAFNB	213 665	229 849
TFNB	35 059	36 177
FPIC	41 599	21 434
TOTAL	54 963 167	55 730 308

Ce chapitre connaît une progression de 1,4% par rapport à 2019 qui s'explique en grande partie par la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), qui, avec + 6,37 %, témoigne du fort élargissement de la base taxable constituée de la valeur locative des biens immobiliers affectés aux activités économiques. Il s'agit, pour 2020, de la valeur des biens en 2018. Cela traduit donc, avec un effet différé de 2 ans, le développement économique « physique » sur notre territoire.

La CVAE (Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises), qui est le 2^{ème} autre principal impôt économique, évolue toutefois à la baisse de 1,56 %. La période de référence est également 2018, mais :

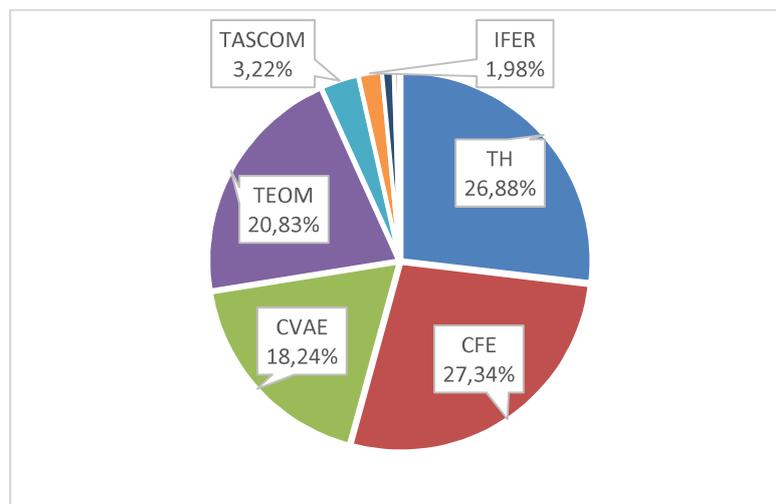
- d'une part, elle est assise sur la valeur ajoutée (et dépend donc fortement du chiffre d'affaires),
- et d'autre part, son mode de perception s'échelonne sur deux ans, avec des modulations de versement au titre d'acomptes et de soldes, qui ne traduisent pas la réalité d'un seul exercice d'exploitation, mais la combinaison de deux ; l'évolution négative constatée sur 2020 est à rechercher dans cette particularité que nous subissons régulièrement maintenant les années paires depuis 2016.

Nous avons donc deux impôts économiques qui évoluent en sens opposés, pour des raisons différentes, et en grande partie pour une activité qui remonte à 2 ans.

En raison de ce décalage temporel, les ressources fiscales économiques n'ont pas été impactées par la crise sanitaire, qui aura plus certainement un effet en 2022.

Il convient de noter également que Bourges Plus a nettement moins perçu de rôles fiscaux supplémentaires. Ils correspondent à des rectifications apportées par les services fiscaux, venant s'ajouter aux rôles généraux notifiés en début d'année. L'année 2020 a connu une diminution de plus de 40% Il s'agit principalement de CFE au titre d'années antérieures (omissions et régularisations diverses). Cette évolution a atténué sensiblement la progression globale du chapitre 73.

Enfin, la TH (Taxe d'Habitation) est venue financer nos dépenses pour la dernière fois en 2020 au titre des résidences principales. La totalité de la TH représente près de 15 M€ en 2020. Et pour cette dernière année, la TH a perdu sa place de 1^{er} impôt au profit de la CFE.



S'agissant de la TEOM, le produit perçu en 2020 s'élève à 11 606 962 €, soit +1,5% par rapport à 2019, essentiellement sous l'effet de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (+0,9%) et des variations physiques des bases, et cela, comme pour l'ensemble des autres taxes, sans modification des taux votés.

Comme chaque année, les annexes budgétaires qui accompagnent la maquette du CA, comportent l'état A7.3.1. de répartition de la TEOM qui recense l'ensemble des dépenses et des recettes au titre de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères ».

A compter de 2020, cet état intègre dorénavant, conformément à la réglementation, des dépenses indirectes en lien avec l'objet du service concerné. Ce n'était pas le cas précédemment, et seules figuraient des dépenses directes imputées sur la rubrique fonctionnelle 812 « collecte et traitement des ordures ménagères ».

Une comptabilité analytique est ainsi mise en place, dans le sens des méthodes usuellement appliquées par les entreprises. Les clés de répartition retenues sont :

- Affectation de charges hors frais financiers par ventilation des dépenses réelles nettes de fonctionnement de la rubrique fonctionnelle 020 (administration générale) au prorata du rapport égal à :
(somme des dépenses réelles de fonctionnement du 812)/(total des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal)

Clé utilisée comme suit :

- ✓ Au BP de l'année n, à partir de l'analytique de l'année n-1,
- ✓ Au CA de l'année n, à partir de l'analytique.
- Affectation de charges financières du budget principal, au prorata du rapport égal à :
(dépenses réelles d'investissement du 812/dépenses réelles totales du budget principal)
Au BP et au CA, en fonction de l'analytique n-1.

d) Dotations et participations

Ce chapitre de recettes se décompose comme suit :

Dotations et participations	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
Dotation de compensation	9 957 714,00	9 775 656,00	-1,83%
Dotation d'intercommunalité	1 316 382,00	1 432 781,00	+8,81%
Allocations compensatrices	1 197 337,00	1 262 478,00	+5,43%
Autres (envt/OM/IMEP)	1 364 042,76	1 546 609,30	+13,34%
TOTAL	13 835 475,76	14 017 524,30	+1,32%

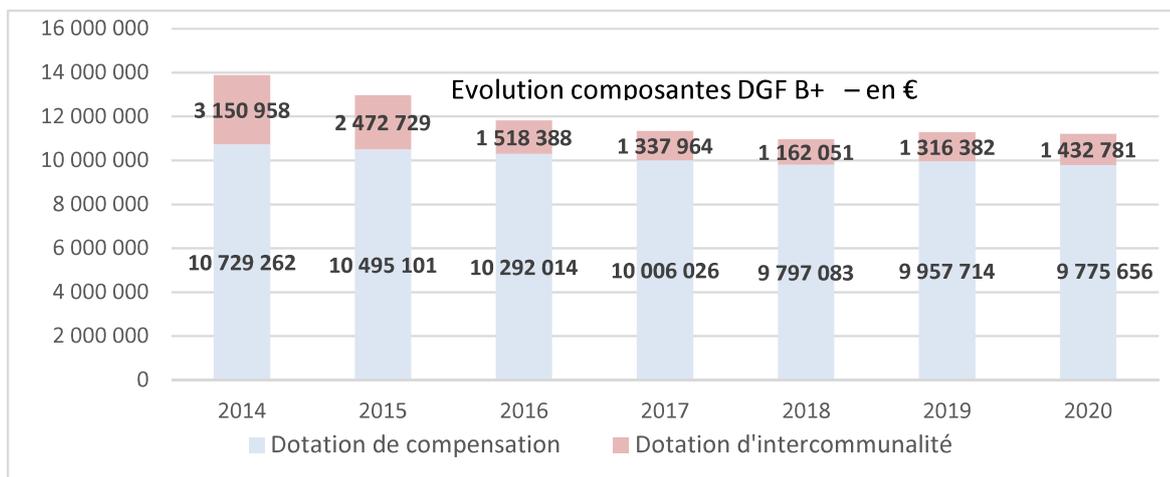
- La dotation de compensation

En tant que variable d'ajustement de l'enveloppe « normée » des dotations de l'Etat, cette dotation baisse inexorablement chaque année, au rythme d'environ 2% par an. Si elle a exceptionnellement augmenté en 2019, c'est du fait de l'intégration de Mehun-sur-Yèvre qui nous a transféré sa dotation.

- La dotation d'intercommunalité (DI)

Cette dotation a progressé de près de 9%. Nous avons ici bénéficié de l'augmentation de notre Coefficient d'Intégration Fiscale qui est passé de 0,3256 en 2019 à 0,3347 en 2020.

C'est cette évolution dans « le bon sens » de notre CIF, et donc de la dotation d'intercommunalité, qui permet de maintenir globalement le niveau de notre DGF :



- Les allocations compensatrices

Il s'agit des allocations versées par l'Etat pour compenser tout ou partie des pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur dans le domaine de la fiscalité économique (CVAE et CFE) et de la fiscalité des ménages (taxe d'habitation).

Elles se décomposent comme suit :

en €	2019	2020
Compensation CET (CFE+CVAE)	137 136	151 786
Compensation TH	1 047 289	1 110 692
DCRTP	12 912	0
TOTAL	1 197 337	1 262 478

Il convient de noter que :

- La collectivité ne perçoit plus de DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle), auparavant perçue par Cœur de Berry sur le territoire de Mehun-sur-Yèvre. Cette compensation disparaît après seulement un an de garantie ;
- La compensation en matière de CET (Contribution Economique Territoriale) ne concerne pratiquement plus que celle au titre de l'exonération des contribuables à la base minimum de CFE réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 € ;
- Pour la TH : effet plein de l'intégration de Mehun-sur-Yèvre qui a augmenté le nombre de contribuables bénéficiaires au titre de la TH intercommunale ; il s'agit des exonérations bénéficiant aux personnes à revenus modestes.

- Autres dotations

Elles peuvent être synthétisées comme suit :

En €	2019	2020
Soutiens au tri des déchets	1 154 058,33	888 498,87
IMEP	123 791,82	74 923,24
DGD urbanisme	10 000,00	1 962,00
Diverses subventions	76 192,61	581 225,19
TOTAL	1 364 042,76	1 546 609,30

Le principal poste demeure celui des soutiens au tri des déchets dont la diminution n'est qu'apparente puisqu'en 2019, le niveau constaté provenait d'une insuffisance de rattachements à l'exercice fin 2018.

Sur 2020, il convient surtout de noter :

- 198 k€ de subventions de l'Etat pour l'achat de masques,
- 328 k€ de subventions globalement perçues au titre des opérations Cœur de Ville et NPNRU,
- 32 k€ versés par la Région au titre du fonctionnement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat.

e) Produits de gestion courante

Ces recettes représentent 60 432.62 € en 2020. Il s'agit de différents loyers et redevances perçus (opérateurs de téléphonie, délégataires, OCAB, ...)

f) Produits financiers et exceptionnels

Il s'agit de la rémunération des avances versées à la SEM TERRITORIA, titulaire des concessions d'aménagement de certaines zones d'activités.

1.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020, comparées à celles de 2019, se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2019	CA 2019	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
011 - Charges à caractère général	11 694 367,93	12 316 712,50	5,32%	17,85%	18,36%
012 - Charges de personnel	15 473 084,28	15 496 522,96	0,15%	23,61%	23,10%
014 - Atténuations de produits	29 684 638,00	26 678 091,76	-0,02%	45,30%	44,25%
65 - Autres charges courantes	8 438 893,21	9 311 150,35	10,34%	12,88%	13,88%
66 - Charges financières	136 659,27	136 786,96	0,09%	0,21%	0,20%
67 - Charges exceptionnelles	99 734,25	135 419,66	35,78%	0,15%	0,20%
TOTAL	65 527 376,94	67 074 684,19	2,36%	100,00%	100,00%

a) Charges à caractère général

Les dépenses augmentent de 5.32 % par rapport à l'exercice 2019 soit une variation en euros de 622 k€.

Deux postes sont essentiellement à l'origine de cette évolution :

- la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » :

Les différents contrats payés à ce titre (sur la nature 611) passent de 8 918 k€ en 2019 à 9 098 k€ en 2020 (soit + 180 k€, représentant une augmentation de 2%). Ces dépenses ne cessent de progresser, année après année. Les années futures connaîtront encore des augmentations fortes, et dès 2021, compte tenu des coûts croissants des prestations, en lien avec les évolutions normatives et du tarif de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) dont l'évolution est inscrite dans la Loi ;

- et l'opération à caractère exceptionnel réalisée en 2020, en lien direct avec la crise sanitaire, qui a consisté à acquérir des masques barrières pour l'ensemble des communes (soit 385 k€ pour 193 000 masques).

Cette action a bénéficié d'une subvention de l'Etat et de participations des communes membres. Une convention avec la Région a également permis d'acquérir des équipements de protection (19 k€).

Ces deux postes, avec 565 k€ expliquent la quasi-totalité de l'évolution du chapitre 011.

b) Charges de personnel

Les charges de personnel sont quasiment stables par rapport à 2019. Elles comprennent,

- D'une part les dépenses liées au personnel employé directement par Bourges Plus : 14,9 M€ (contre 14,8 M€ en 2019).
- D'autre part, le personnel mis à disposition par les communes pour l'exercice de missions pour lesquelles la collectivité est compétente à la suite de transferts de compétences (ex : entretien des zones d'activités) et à certaines mises à disposition : 588 k€ (contre 662 k€ en 2019).

Au final, ce sont 250 k€ de crédits votés qui n'ont pas été réalisés en 2020, année qui n'était certainement pas la plus propice pour procéder aux divers recrutements envisagés. L'effet « report » se traduira au BP 2021.

c) Atténuations de produits

Les dépenses sont les suivantes :

Atténuation de produits	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
Attribution de compensation versée	23 258 776,00	23 177 650,00	-0,35%
Contribution FNGIR	5 855 385,00	5 855 385,00	0,00%
FPIC	570 477,00	622 584,00	+9,13%
Dégrèvements de fiscalité	0,00	22 472,76	
TOTAL	29 684 638,00	29 678 091,76	-0,02%

Ce chapitre est resté stable par rapport à 2019 principalement sous l'effet du quasi maintien du niveau des attributions de compensations (AC) versées aux communes. Les AC ont été toutefois réduites de 81 k€ en 2020 essentiellement en lien avec la prise de compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines). Il ne s'agit toutefois que d'une imputation provisoire. L'évaluation définitive des charges financières transférées interviendra en 2021.

La contribution au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) est restée stable également.

Notre contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a en revanche progressé de plus de 9%. Elle représente 46,28% du montant total prélevé sur l'ensemble intercommunal, contre 44,91% en 2019, dans le cadre du pacte financier conclu avec les communes et des modalités de répartition dérogatoire qui y sont prévues.

Enfin, les dégrèvements de fiscalité constatés en 2020 concernent la TASCOM. Ces dégrèvements accordés par l'Administration Fiscale s'imposent à notre collectivité.

d) Autres charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe notamment les subventions versées, la contribution au SDIS, les indemnités des élus et les subventions d'équilibre aux budgets annexes.

Autres charges de gestion courante	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
Service incendie	4 487 787,00	4 492 920,00	+0,11%
Indemnités élus	455 475,82	584 461,80	+28,32%
Contributions aux organismes de regroupement	372 199,81	402 077,63	+8,02%
Subv. Fonctionnement organismes publics	507 000,00	523 651,00	+3,28%
Subv. Fonctionnement personnes droit privé	1 379 451,81	1 976 714,95	+43,29%
Subvention équilibre aux budgets annexes	1 234 194,63	1 329 595,37	+7,73%
Autres	2 784,14	1 729,60	-37,8%
TOTAL	8 438 893,21	9 311 150,35	10,34%

- Contingent incendie

Bourges Plus bénéficie d'une quasi-stabilité de ce poste qui représente près de 7% de son budget.

- Indemnités élus

L'évolution constatée fait suite au nouveau régime d'indemnités voté en juillet 2020 qui ouvre notamment le bénéfice aux conseillers communautaires n'ayant pas de délégations.

- Contributions aux organismes de regroupement

Elles ont été les suivantes :

	2019	2020
PETR	158 379,97	206 627,67
SI DE LA VALLEE DE YEVRE (SIVY)	99 229,30	99 229,30
SIAB3A	63 148,00	63 266,00
SYNDICAT DU CANAL DU BERRY	32 806,01	32 954,66
SYNDICAT MIXTE PAYS DE BOURGES	18 636,53	
	372 199,81	402 077,63

- Subventions aux organismes publics

Elles sont essentiellement constituées des subventions à :

- l'Université d'Orléans dans le cadre de l'antenne de la Fac de Droit à Bourges (300 000 €),
- l'INSA (150 000 €),
- et à l'ENSA (26 000 €) notamment dans le cadre de LA BOX.

- Subventions aux personnes de droit privé

La création du fonds de soutien aux entreprises dans le cadre de la crise COVID explique en grande partie l'évolution de ce poste. Le premier fonds de soutien de 500 000 € a été mandaté à hauteur de 392 500 €. Le 2^{ème} fonds de soutien décidé fin 2020 à hauteur de 600 000 € figure en restes à réaliser.

Les autres principaux bénéficiaires sont :

- La Mission Locale : 128 600 €
- L'OCAB : 95 800 €, dont 25 800 € dans le cadre de l'opération « bons d'achats » destinée à remercier les bénévoles ayant distribué les masques à la population
- L'AD2T dans le cadre de la compétence tourisme : 584 784 €
- Le délégataire de l'Aéroport : 292 415 €
- Les délégataires des aires des gens du voyage : 167 772 €
- ...

- Subventions d'équilibre aux budgets annexes

Elles se répartissent comme suit :

	2018	2019	2020
Budget annexe Archéologie Préventive	369 419,33 €	166 887,33 €	351 118.67
Budget annexe Technopole Lahitolle	454 495,04 €	522 386,79 €	405 881.13
Budget annexe Activités locatives	421 795,36 €	544 920,51 €	572 595.57
TOTAL	1 245 709,73 €	1 234 194,63 €	1 329 595.37

L'évolution de la contribution pour l'archéologie est en lien avec la baisse d'activité en matière de chantiers de fouilles.

e) Charges financières

Les charges financières du budget Principal sont stables, malgré les mobilisations d'emprunts réalisées en 2020 (2,5 M€), grâce aux conditions obtenues.

f) Charges exceptionnelles

Au sein des 135 k€ mandatés en 2020, il faut tout particulièrement noter :

- 63 025 € de subvention exceptionnelle versée à l'AD2T dans le cadre de la mise en place d'un plan media au niveau national en matière de tourisme
- 40 000 € de soutien financier au tournoi qualificatif olympique de basket féminin.

1.3. La section d'investissement

1.3.1 Les recettes d'investissement

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement - hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
10 - FCTVA	607 332,81	523 384,38	-13,82%	5,26%	12,05%
1068 - Résultat mis en réserves	5 484 665,62	104 923,34	-98,09%	47,54%	2,42%
13 - Subventions d'inv	1 574 108,71	1 104 038,94	-29,86%	13,65%	25,43%
16 - Emprunt nouveau	3 500 000,00	2 500 000,00	-28,57%	30,34%	57,57%
23 - Immobilisations en cours	2 541,94	10 342,00	+307%	0,02%	0,24%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	67 374,01		0,00%	1,55%
45 - Travaux pour comptes de tiers	367 485,00	32 122,21	-91,26%	3,19%	0,74%
TOTAL	11 536 134,08	4 342 184,88	-62,36%	100,00%	100,00%

a) FCTVA

La diminution de ces recettes provient de celle des dépenses d'équipement réalisées en 2020.

b) Réserves

Il s'agit de la part du résultat qui a été affecté en investissement afin de financer le besoin de financement de la section d'investissement fin 2019.

c) Subventions d'investissement

Les principales subventions perçues, d'un montant de 1 104 038,94 € sont listées ci-après :

- 154 219 €, au titre de GEPU, dans le cadre d'une attribution de compensation perçue en investissement conformément à la dernière CLECT de 2020,
 - soit 3 310 € versés par Saint-Germain du Puy
 - et 150 909 € par Bourges,
- 293 786,30 € de solde de la subvention TEPCV pour la mise en œuvre du plan vélo intercommunal,
- 112 591,54 € de solde de subvention DSIL au titre de l'aménagement de la rue Louis Mallet,
- 197 505,59 € de subvention de la DRAC pour les travaux de l'ENSA,
- 143 589,76 € de participation de la Ville de Bourges aux titres d'investissements informatiques,
- ...

d) Emprunt (cf. partie dette point 1.5).

e) Immobilisations en cours

Il s'agit d'un reversement d'excédent versé (convention ANAH).

f) Autres immobilisations financières

Les 67 304,01 € correspondent à un remboursement partiel de l'avance consentie au budget annexe Parc d'activités du Moutet.

g) Travaux pour compte de tiers

Ecritures équilibrant les opérations facturées dans le cadre des travaux annexes à l'aménagement de la rue Louis Mallet.

1.3.2. Les dépenses d'investissement

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement - hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
Opérations d'équipement	10 605 887,07	5 810 174,68	-45,22%	83,13%	83,90%
26 - Immobilisations financières	464 156,00	154 956,00	-66,62%	3,64%	2,24%
27 - Autres immo. financières	1 001 870,81	251 600,00	-74,89%	7,85%	3,63%
16 - Remboursements d'emprunts	382 847,96	704 907,03	+84,12%	3,00%	10,18%
45 - Travaux pour comptes de tiers	304 186,43	3 720,12	-98,78%	2,38%	0,05%
TOTAL	12 758 948,27	6 925 357,83	-45,72%	100,00%	100,00%

a) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont en recul de plus de 45% par rapport à 2019. Elles se comparent à l'exercice 2019 comme suit :

Chapitres opérations - hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019
11 - Bâtiments administratifs	887 981,43	700 811,95	-21,08%
12 - Aires accueil gens du voyage	28 181,63	21 886,66	-22,34%
15 - Voirie communautaire	2 445 488,05	307 690,96	-87,42%
16 - ZA transférées	662 430,83	452 951,27	-31,62%
18 - Développement économique	357 916,50	309 550,53	-13,51%
21 - Solidarité Communautaire	2 089 905,71	801 925,46	-61,63%
22 - Aides au logement	1 798 080,00	1 544 150,00	-14,12%
26 - Eliminations déchets	293 314,94	410 604,44	39,99%
27 - Compétence Incendie	38 541,24	25 409,18	-34,07%
28 - Formation continue	5 302,93	47 000,29	786,31%
29 - Enseignement supérieur	455 553,44	724 321,27	59,00%
30 - Politique de la Ville	36 990,00	6 325,00	-82,90%
31 - Documents d'urbanisme	237 711,56	30 252,72	-87,27%
32 - Plan vélo intercommunal	376 418,36	99 330,08	-73,61%
33 - Equipements structurants	579 492,67	22 920,00	-96,04%
34 - Projets aménagements et dev. Territoire	312 577,78	184 745,31	-40,90%
35 - Gestion des eaux pluviales urbaines		120 299,56	
TOTAL	10 605 887,07	5 810 174,68	-45,22%

Les principales opérations sont détaillées ci-après :

- Opération 11 : Bâtiments administratifs

Les dépenses 2020 de ce chapitre ont principalement consisté en l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pour environ 589 k€ (670 k€ en 2019).

- Opération 12 : Aires d'accueil gens du voyage

Il s'est principalement agi de travaux sur l'aire de Saint-Germain du Puy (sanitaires).

- Opération 15 : Voirie Communautaire

Les crédits mandatés en 2020 correspondent au solde de l'aménagement de la rue Louis Mallet à Bourges.

- Opération 16 : Parcs d'activités

Les dépenses 2020 comprennent 120 000 € de participation versée à la SEM TERRITORIA au titre du financement de la prolongation de la rue Denys Dodart dans la ZAC de Beaulieu.

Les travaux réalisés sur 2020 ont principalement concerné la rue de Suède, près de l'Echangeur.

- Opération 18 : Développement Economique

Il s'agit principalement :

- ✓ Des opérations concernant l'aéroport : 51 k€
- ✓ De subventions versées à des prestataires privés pour favoriser le développement économique du territoire : 122 k€
- ✓ De l'acquisition d'un système de comptage de piétons pour mesurer la fréquentation du Centre-Ville (64 k€)

- Opération 21 : Solidarité communautaire

Les fonds versés en 2020 ont concerné :

- ✓ la création de la Maison de la Culture à Bourges : 400 k€ (3,3 M€ versés cumulés fin 2020 sur 3,5 M€ accordés),
- ✓ les fonds de concours aux communes (4G) pour 353 k€
- ✓ le financement du projet Canal de Berry à Vélo : 49 k€

- Opération 22 : Aides au logement

Ce chapitre comprend :

- ✓ 466 k€ au titre des aides à la pierre
- ✓ 360 k€ versés à l'ANAH
- ✓ 718 k€ versés à Val de Berry dans le cadre du protocole « Bourges Habitat » conclu fin 2017 : ce montant correspond aux dépenses que le bailleur a pu justifier afin de prétendre à l'aide de Bourges Plus.

- Opération 26 : Collecte et traitement des déchets

Les dépenses de l'exercice 2020 représentent au total 410 k€ :

- ✓ dont 161 k€ de travaux sur la déchèterie des 4 vents (mise aux normes),
- ✓ dont 98 k€ pour l'achat de bacs et 54 k€ de colonnes enterrées,
- ✓ dont 30 k€ dans le cadre de Cœur de Ville.

Ce chapitre ne comprend pas l'apport en capital de 155 k€ à la SPL « Tri Berry Nivernais ».

- Opération 29 : Enseignement supérieur

Deux postes sont à signaler :

- ✓ les travaux de rénovation de l'ENSA qui font partie des travaux fléchés dans l'enveloppe Action Cœur de Ville : 301 k€ en 2020,
- ✓ le versement d'une subvention d'équipement au Département du Cher pour l'extension des locaux de l'INSA : 375 k€ (montant versé cumulé fin 2020 = 625 k€ sur un total de 1 M€).

- Opération 31 : Documents d'urbanisme

Ce chapitre regroupe les dépenses effectuées par la collectivité pour l'élaboration :

- ✓ du plan local d'urbanisme intercommunal : 10 k€,
- ✓ du règlement local de publicité : 16 k€,
- ✓ des frais d'enquête publique relatifs au PLU de Saint-Germain du Puy : 3 k€.

- Opération 32 : Plan vélo intercommunal

En 2020, il s'est surtout agi de solder la réalisation des bandes cyclables de la rue Louis Mallet à Bourges et de réaliser des études d'aménagement de futurs tronçons.

- Opérations 33 : Equipements structurants

Ce chapitre comprend le solde des études menées sur le centre aquatique (études faune/flore ; 23 K€).

- Opérations 34 : projets d'aménagement et de développement du territoire

Il faut surtout noter :

- ✓ L'acquisition auprès de la Ville de Bourges de parcelles rue Latécoère pour 63k€, parcelles qui ont été cédées la même année à une entreprise,
- ✓ Les études destinées à l'amélioration de l'habitat (55 k€),
- ✓ Les études relatives à l'élaboration du plan local de l'habitat (24 k€),
- ✓ La démolition et le désamiantage du bâtiment situé dans le quartier Felix Chedin « la Petite Vitesse ».

- Opérations 35 Gestion des eaux pluviales urbaines

Les interventions ont concerné Bourges (en majorité) et Saint-Germain du Puy.

b) Les autres dépenses d'investissement

- Immobilisations financières

Elles ont consisté à apporter 155 k€ à la SPL « TRI BERRY NIVERNAIS » au titre des 50% de capital social restant à verser. Bourges Plus détient ainsi des actions dans cette société publique locale à hauteur de 309 912 €.

- Remboursement du capital des emprunts : Cf. partie dette (point 1.5).
- Travaux pour compte de tiers : solde de l'opération Louis Mallet

1.4. Les ratios

Le tableau ci-dessous reprend les ratios financiers obligatoires. Les montants des dépenses et recettes de fonctionnement sont neutralisés des montants des reversements de fiscalité figurant au chapitre 014 (attributions de compensation, FNGIR et FPIC).

RATIOS BUDGET PRINCIPAL	unités	CA 2019	CA 2020	Moyenne nationale 2018
Pop INSEE		106 729	105 507	
1 - DRF/pop	€/hab	336	354	365
2 - Pdts impôts directs/pop	€/hab	408	418	335
2bis - Idem hors reversement	€/hab	129	137	165
3 - RRF/pop	€/hab	412	413	437
4 - Dep ept brut (hors 204)/pop	€/hab	54	30	87
5 - encours dette/pop	€/hab	85	103	341
6 - DGF/pop	€/hab	106	106	92
7 - Dep de personnel/%	% des DRF	43,2%	41,4%	38,4%
9 -Indicateur (DRF + Rbt K) / RRF	% des RRF	82,5%	87,5%	90,8%
10 - Dep eqpt/RRF	% des RRF	13,1%	7,3%	19,8%
11- Dette/RRF	% des RRF	20,7%	25,0%	77,9%

Les moyennes nationales présentées sont les plus récentes données connues à ce jour. Elles constituent des éléments de comparaison dont il faut toutefois relativiser l'interprétation compte tenu des diversités d'EPCI (diversités de strates démographiques, de modes de gestion, de compétences exercées...). A tout le moins, c'est un « repère » indicatif.

Ces ratios appellent les observations suivantes :

- ✚ **Ratio 1 - Dépenses réelles de fonct/pop** : elles progressent par rapport à 2019 et se rapprochent de la moyenne nationale de 2018.
- ✚ **Ratio 2 - Produits des impositions directes/pop** : la progression traduit le dynamisme des impôts économiques, tout particulièrement la CFE
- ✚ **Ratio 2 bis - Produits des impositions directes hors reversements de fiscalité/pop** : même remarque, avec toutefois un solde disponible qui demeure inférieur à la moyenne nationale, ce qui illustre le poids de ces reversements (FPIC, FNGIR, AC).
- ✚ **Ratio 3 - Recettes réelles de fonct/pop** : elles restent quasiment stables, ce qui illustre la diminution globale des recettes non fiscales
- ✚ **Ratio 4 - Dépenses d'équipement brut/pop (hors chapitre 204)** : en baisse en lien avec l'impact de la crise sur les investissements.
- ✚ **Ratio 5 - Encours dette/pop** : sous l'effet des mobilisations de l'exercice, ce ratio progresse tout en restant très en dessous du ratio national
- ✚ **Ratio 6 - DGF/pop** : le niveau par habitant reste stable (mais diminution en valeur absolue)
- ✚ **Ratio 7 - Dépenses de personnel/dép de fonct** : elles diminuent d'environ 2 points de pourcentage, grâce à leur quasi stabilité en valeur absolue
- ✚ **Ratio 9 - Marge d'autofinancement courant (%)** : cette marge se mesure par différence à 100% ; elle baisse de 5 points de pourcentage par rapport à 2019 en lien avec les évolutions constatées des charges et produits de fonctionnement
- ✚ **Ratio 10 - Dép. d'eqpt brut/recettes fonctionnement** : même constat que pour le ratio 4

- ✚ **Ratio 11 - Encours de dette/recettes de fonctionnement** : notre ratio ne représente que le tiers de la moyenne nationale, et confirme notre faible endettement.

1.5. La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette du budget principal s'établit à 10 869 385 € (9 074 292 € fin 2019). Au cours de l'exercice, ont été réalisées les opérations suivantes :

- mobilisation d'un emprunt de 2 500 000 €, reporté de 2019, auprès de la Société Générale, durée 15 ans, taux variable, index Euribor 3 mois + 0,42%, Euribor 3 mois flooré à 0 (Taux payé au 31/12 = 0,42%).
- signature d'un contrat avec le Crédit Agricole, portant sur 1 000 000 €, mobilisable au plus tard en juin 2021 ; durée 15 ans, taux fixe 0,29%, qui figurera dans les reports de l'exercice 2020.

L'annuité a représenté 704 907,04 € de capital remboursé, et 140 641,55 € d'intérêts payés.

Le taux d'intérêt moyen de la dette au 31/12/2020 était de 1,24% (contre 1,50% fin 2019) avec une durée de vie résiduelle moyenne de 13 ans et 6 mois.

La dette consolidée est présentée en fin de document.

2. Les autres budgets à caractère administratif

2.1. Le budget Archéologie Préventive

2.1.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Archéologie Préventive » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)		Recettes 2020 (d)	751 803,19
Dépenses 2020(b)		Dépenses 2020 (e)	751 803,19
Solde d'exécution 2020 (a-b)	0	Résultat exercice 2020 (d-e)	0
Solde d'exécution 2019 reporté (c)		Résultat exercice 2019 reporté (f)	
Solde de clôture (a-b+c) = A	0	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	0

Ce budget ne comporte aucune écriture au niveau de la section d'investissement. **La section de fonctionnement** est équilibrée en dépenses et en recettes et **le solde d'exécution nul**.

Les principales écritures inscrites en section de fonctionnement sont détaillées ci-dessous. De manière globale, l'activité du service est en baisse par rapport à l'exercice comptable 2019.

Malgré la crise sanitaire, la plupart des opérations de diagnostics archéologiques se sont poursuivies (6 opérations reportées mais maintenues et une reportée en 2021), mais les prévisions concernant les chantiers de fouilles ont dû être revues, l'Etat ayant annulé la prescription de fouilles au niveau du 25 rue de Sarrebourg et la fouille concernant le projet de Rocade Nord-Ouest ayant été décalée. Néanmoins, une petite opération de fouille supplémentaire a été conduite à Saint-Doulchard au lieu-dit « Le Détour du Pavé » qui a engendré des recettes sur 2020 et sur 2021.

2.1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, s'élèvent à 751 803.19 € et sont composées comme suit :

- Recettes de fouilles à hauteur de 176 231.28 € (contre 621 774.82 € en 2019).

Il s'agit des recettes liées à :

- la fouille lancée dans le cadre du projet de Rocade Nord-Ouest : 111 259.40 €,
- la fouille du site « détour du Pavé » à St Doulchard : 47 493.88 €
- ainsi que 17 478 € de recettes d'expertises effectuées par le service archéologie à la demande

de l'INRAP et de la Ville d'Orléans.

- Autres produits des services : 1 276.91 €

Il s'agit des recettes de location de l'exposition consacrée aux résultats de la fouille ZA Avaricum intitulée « un quartier au fil du temps, au fil de l'eau » ainsi que la vente de livres édités par le service.

- Participations et subventions perçues :

Plusieurs participations ont été perçues sur l'exercice 2020 :

- Subvention pour les opérations de diagnostic archéologique : 186 323.33 €

Le Ministère de la Culture a attribué une subvention au service d'archéologie préventive en compensation des travaux engagés pour 8 opérations de diagnostic archéologique entre le 1er juin 2018 et le 30 mai 2019.

Cette somme étant calculée en fonction du nombre de diagnostics réellement effectués sur la période de référence, de leur surface et de la complexité des opérations, elle est très fluctuante. Ainsi :

- sur l'exercice 2017, la Communauté d'Agglomération avait perçu 164 488,75 €, pour la période entre le 1^{er} juin 2015 et le 30 mai 2016,

- alors que la collectivité avait touché 92 419.92 € sur l'exercice 2018 et 99 663.37 € sur l'exercice 2019.

○ Subvention pour le chantier des collections (mise aux normes des collections antérieures à 2012) :

En 2020, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a apporté son soutien financier pour une deuxième campagne de chantier des collections à hauteur de 21 800 € correspondant à 6 mois de travail.

- Remboursement de rémunérations suite à l'absence d'agents pour raison médicale : 12 543.60 €.
- Produits exceptionnels : 2 608.36 €
- Autres Produits divers : 1.42 €

2.1.3 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, correspondant à 751 803.19 €, sont constituées comme suit :

- 138 777.39 € de charges à caractère général dont :
 - 35 697.21 € de dépenses réalisées dans le cadre de l'activité de fouilles,
 - 32 835.41 € de dépenses réalisées dans le cadre de l'activité de diagnostics,
 - 70 244.77 € de dépenses non individualisables par activité et comprenant notamment les frais liés au bâtiment.

- 595 586.65 € de charges de personnel contre 666 213.36 € en 2019.

A noter qu'un agent permanent du service est en congé longue maladie et qu'il a été nécessaire de le remplacer par un contractuel embauché à l'année. De plus, les salaires des contractuels présents au premier trimestre ont été maintenus malgré le confinement. Enfin, le salaire d'un agent contractuel ayant eu un accident du travail sur un chantier de fouille a été maintenu, et le service a dû recruter un autre agent pour le remplacer.

- Autres charges de gestion courante : 3 445.95 €.

- Charges exceptionnelles : 13 993.20 €

Le service Archéologie loue régulièrement des « roulottes ». Or, l'un de ces équipements a été volé et il a donc fallu indemniser le loueur.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, il a été nécessaire que la collectivité verse une subvention d'équilibre d'un montant de 351 118.67 € (montant 2019 : 166 887.33 €), les recettes propres du service ne permettant pas de couvrir l'intégralité des charges imputées sur ce budget.

2.2 Le budget Technopole Lahitolle

Depuis le 1^{er} juillet 2016, ce budget retrace uniquement les dépenses liées à l'aménagement de la zone Lahitolle ainsi que les dépenses d'entretien et d'animation du site, les opérations concernant l'hôtel d'entreprises et le centre d'affaires étant imputées sur le nouveau budget annexe Activités Locatives assujetties à la TVA.

2.2.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Technopole Lahitolle » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	1 591 219,43	Recettes 2020 (d)	591 561,46
Dépenses 2020 (b)	1 655 692,11	Dépenses 2020 (e)	292 870,97
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-64 472,68	Résultat exercice 2020 (d-e)	298 690,49
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-365 057,91	Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 429 530,59	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	298 690,49
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT		
Restes à réaliser recettes (g)	148 500,00	Résultat de fonct. Clôture 2020	298 690,49
Restes à réaliser dépenses (h)	17 659,90	Solde d'invnt de clôture 2020	- 429 530,59
Solde restes à réaliser (g-h) =		Fonds de roulement avant RAR	- 130 840,10
B	130 840,10	Solde des RAR	130 840,10
Solde de Clôture après RAR =		Fonds de roulement après RAR	0,00
A+B	-298 690,49		

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date. Sur l'exercice 2020, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement.

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- Dépenses d'équipement pour 17 659.90 €
- - Recettes d'équipement pour 148 500.00 € (subvention DSIL)
- Solde des restes à réaliser : 130 840.10 €

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser d'investissement dont le solde s'élevait au 31/12/2020 à + 130 840,10 € :

- la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 298 690,49 € ;
- le solde de clôture en investissement est déficitaire de – 298 690,49 €.

Le solde de clôture du budget annexe Technopole Lahitolle toutes sections confondues est donc nul.

2.2.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement, s'élèvent à 591 561,46 € comprenant :

- 184 812 € de produits de cessions (parcelles CE 265 et CE 296) en vue de la construction d'une nouvelle résidence étudiante et d'un immeuble à usage tertiaire,
- 868,33 € de redevances diverses,
- 405 881,13 € de subvention du budget principal en grande partie destinée à couvrir l'annuité de dette.

b) Les dépenses de fonctionnement

En 2020, les dépenses de fonctionnement représentent 292 870,97 € et sont constituées :

- des dépenses d'exploitation pour un montant de 81 719.41 €, comprenant l'entretien, l'éclairage public, les taxes foncières,
- des charges financières : 24 073,56 €
- des dotations aux amortissements (écritures d'ordre) : 2 266.00 €
- des opérations d'ordre suite aux cessions :
 - sortie de l'actif des parcelles vendues : 83 367.46 €
 - constatation de plus-values : 101 444.54 €

2.2.3 La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Le montant des recettes d'investissement est de 1 591 219.43 €. Elles sont détaillées ci-après :

- Excédents de fonctionnement capitalisés : 368 057.91 €

Il s'agit de l'excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au 31 décembre 2019.

- Subventions : 751 390.27 €

La collectivité bénéficie d'une subvention DSIL dans le cadre des travaux de création d'une voie nouvelle et de liaisons douces sur la ZAC de Lahitolle. Le montant total de la subvention allouée est de 1 290 000 €. En 2020, la collectivité a perçu 2 acomptes pour un montant total de 751 390.27 €.

- Opérations d'ordre : 187 078.00 €
 - sortie de l'actif des parcelles vendues : 83 367.46 €
 - constatation de plus-values : 101 444.54 €
 - amortissement des biens : 2 266.00 €

- Opérations patrimoniales : 284 693.25 €

Il s'agit des avances versées dans le cadre des marchés de travaux. Cette opération est neutre comptablement, une écriture similaire étant également effectuée en dépense d'investissement.

b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 1 655 692.11€. Elles se décomposent comme suit :

- Frais d'études dans le cadre de la 2^{ème} tranche de travaux Lahitolle : 1 058 224.47 €

Cette opération gérée dans le cadre d'une autorisation de programme a pour objet la réalisation de voiries secondaires permettant une liaison entre la rue Maurice Roy et la rue Emile Hilaire Amagat, ainsi qu'une liaison piétonne entre la place Gribeauval et la rue de la Salle d'armes,

- Autres dépenses d'équipement : 26 107.72 €

Il s'agit de dépenses concernant la réalisation de travaux urgents de conservation sur certains bâtiments ainsi que des dépenses dans le cadre de la préparation des futurs travaux en lien avec la 3^{ème} tranche d'aménagement de la zone.

- Dépenses liées à la dette : 286 666.67 €,

- Opérations patrimoniales : 284 693.25 €

Il s'agit des avances versées dans le cadre des marchés de travaux. Cette opération est neutre comptablement, une écriture similaire étant également effectuée en recettes d'investissement.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, il a été nécessaire que la collectivité verse une subvention d'équilibre d'un montant de 405 881,13 € pour couvrir les charges de fonctionnement ainsi que le déficit d'investissement de l'année 2019 et les restes à réaliser.

2.2.4 La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette s'établit à 3 008 333 €, avec un taux moyen d'intérêt de 0.74 %, pour une durée de vie résiduelle moyenne de 10 ans et 4 mois.

2.3. Le budget Activités Locatives assujetties à la TVA

Le budget annexe « Activités Locatives » regroupe toutes les activités locatives de la Communauté d'Agglomération soumises à TVA situées dans les quartiers Chancellerie, Comitec, Esprit I, Pôle capteur et Lahitolle.



2.3.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Activités locatives » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	616 811,95		Recettes 2020 (d)	1 339 548,38
Dépenses 2020 (b)	671 007,12		Dépenses 2020 (e)	1 162 214,55
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-54 195,17		Résultat exercice 2020 (d-e)	177 333,83
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-130 096,87		Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	-184 292,04		Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	177 333,83
RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVT	FONCT		
Restes à réaliser recettes (g)	46 000,00		Résultat de fonct. Clôture 2020	177 333,83
Restes à réaliser dépenses (h)	19 041,79	20 000,00	Solde d'invnt de clôture 2020	-184 292,04
Solde restes à réaliser (g-h) = B	26 958,21	-20 000,00	Fonds de roulement avant RAR	- 6 958,21
Solde de Clôture après RAR = A+B	-157 333,83	157 333,83	Solde des RAR Fonds de roulement après RAR	6 958,21
				0,00

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2020, 20 000 € de restes à réaliser sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement (protocole transactionnel signé en 2020 mais n'ayant pas fait l'objet de versement avant la clôture budgétaire).

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- Dépenses d'équipement pour 19 041.79 €
- - Recettes d'équipement pour 46 000.00 € (subvention)
- Solde des restes à réaliser : 26 958.21 €

La section d'investissement présente un solde de clôture déficitaire de 184 292,04 €.

Après prise en compte des restes à réaliser d'investissement, le solde de clôture de la section d'investissement est de - 157 333,83 €.

La section de fonctionnement présente quant à elle, un excédent de clôture de 177 333,83 € avant prise en compte des restes à réaliser (dépenses : 20 000 €).

Afin de couvrir le besoin de financement du budget activités locatives, il est proposé d'inscrire 157 333,83 € en réserves de la section d'investissement (compte 1068) et d'inscrire 20 000 € en report à nouveau de la section de fonctionnement.

Le solde de clôture du budget annexe Activités locatives toutes sections confondues est donc nul.

2.3.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 068 388,38 € et comprennent :

- des recettes locatives réparties comme suit :
 - Loyers des immeubles : 353 096,05 € contre 318 049,37 € en 2019
 - Charges locatives supportées par Bourges Plus et refacturées aux locataires : 142 675,60€ contre 133 191,19 € en 2019.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes de loyers :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019
Chancellerie	114 342,02	132 479,83	159 372,03	20,30%
Comitec	74 388,24	71 428,30	61 813,41	-13,46%
Hotel d'entreprises Lahitolle	39 417,45	44 909,15	49 192,65	9,54%
Centre d'affaires Lahitolle	19 036,09	19 789,57	16 609,88	-16,07%
Locaux Esprit I	72 349,20	36 978,68	53 354,20	44,28%
Locaux Pôle Capteur	12 177,12	12 463,84	12 753,88	2,33%
TOTAL	331 710,12	318 049,37	353 096,05	11,02%

- La subvention d'équilibre versée par le Budget Principal qui permet d'équilibrer le budget.

b) Les recettes d'ordre

Il s'agit des écritures concernant la quote-part des subventions amortissables : 271 160 € (montant identique réalisé en dépenses d'investissement).

c) Les dépenses réelles

En 2020, les dépenses de fonctionnement représentent 719 590,84 € alors qu'elles étaient de 660 849,67 € en 2019. Elles sont constituées comme suit :

- dépenses d'exploitation des différents bâtiments : 595 870,06 €,
 - dont taxes foncières : 159 849 €

- dont frais de gardiennage : 89 169.12 €
- dont marché de prestations de service pour l'accompagnement des entreprises : 130 000 €
- charges financières : 64 584.27 €,
- autres charges de gestion courante : 31 981.05 €

Au cours de l'année 2020, à la demande du comptable de la DDFIP de Bourges, la collectivité a approuvé des états de perte sur créances irrécouvrables. Il s'agit de créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement malgré toutes les actions engagées par la DDFIP ou ayant bénéficié d'une décision juridique s'opposant à toute action de recouvrement (liquidation judiciaire).

- charges exceptionnelles
 - 21 501.42 € de subventions exceptionnelles.

Suite au 1^{er} confinement, la collectivité a mis en œuvre une mesure d'exonération de loyers:

- ✓ Exonération de 3 mois pour les locataires de la pépinière d'entreprises soit 3 810.87 € d'aides
- ✓ Exonération de 2 mois pour les locataires de la Chancellerie soit 17 690.55 € d'aides
- 5 654.04 € correspondant à des annulations de titres sur exercices antérieurs.

d) Les dépenses d'ordre

Il s'agit des écritures de dotations aux amortissements : 442 623.71 € (montant identique réalisé en recettes d'investissement).

La réglementation impose aux collectivités de procéder à l'amortissement de tous les immeubles productifs de revenus. Pour limiter l'impact de ces dotations en section de fonctionnement, les subventions perçues dans le cadre de la réalisation de ces locaux sont également amorties.

2.3.3 La section d'investissement

a) Les recettes réelles

Les recettes d'investissement représentent 174 188.24 € et comprennent :

- 151 074.55 € d'excédents de fonctionnement capitalisés. Il s'agit de la totalité de l'excédent de fonctionnement comptabilisé au 31/12/2019 affecté en investissement pour la couverture du besoin de financement constaté fin 2019,
- 8 283.36 € de participations versées par des locataires ayant demandé des travaux d'aménagement spécifiques lors de la signature des baux,
- 14 830.33 € de dépôts de garantie versés par de nouveaux locataires,

b) Les recettes d'ordre

Il s'agit des écritures de dotations aux amortissements : 442 623.71 € (montant identique réalisé en dépenses de fonctionnement)

c) Les dépenses réelles

Les dépenses de la section d'investissement s'établissent à 399 847.12 € et se décomposent comme suit :

- remboursement du capital de la dette, à hauteur de 302 255.27 €,
- reversement des dépôts de garantie lors de la fin des locations : 4 783.66 €,

- et des dépenses d'équipement pour 92 808.19 € :
 - dont 46 093.39 € pour le bâtiment situé zone Esprit I,

La Communauté d'Agglomération a effectué des aménagements pour permettre la location d'une partie du local à la Ville de Bourges pour le stockage des réserves des musées. Ces travaux seront refacturés au locataire (RAR fin 2020 : 46 000 €).

- dont 25 075.46 € pour le bâtiment pôle capteur,
- dont 9 128.21 € pour le bâtiment situé à la Chancellerie,
- dont 7 213.96 € pour le bâtiment du centre d'affaires Lahitolle,
- dont 3 293.98 € pour l'hôtel d'entreprises,
- dont 2 003.19 € pour le bâtiment Comitec.

d) Les dépenses d'ordre

Il s'agit des écritures liées à la comptabilisation des quotes-parts des subventions amortissables : 271 160 € (montant identique réalisé en recettes de fonctionnement)

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, il a été nécessaire que la collectivité verse une subvention d'équilibre d'un montant de 572 595.57 € pour couvrir les charges de fonctionnement ainsi que le déficit d'investissement de l'année 2020 et les restes à réaliser.

2.3.4. La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette de ce budget annexe s'établit à 4 046 537 €. Cette dette est composée de 8 emprunts souscrits auprès de 4 organismes bancaires. Le taux moyen au 31/12/2020 est de 1.56 % et la durée de vie résiduelle moyenne de 13 ans et 11 mois.

3. Les budgets des parcs d'activités en cours d'aménagement

Sont regroupés sous cette thématique:

- Le Parc d'activités de la Voie Romaine,
- Le Parc d'activités du Moutet,
- ainsi que les parcs d'activités aménagés à partir de 2019 qui sont désormais regroupés dans un seul budget annexe, le suivi financier étant individualisé par opération comme la réglementation l'impose.

Pour mémoire, le Conseil Communautaire a approuvé le projet de création de 2 zones d'aménagement concerté aux abords de l'échangeur autoroutier sur 2 sites en décembre 2007 :

- la zone de l'échangeur renommée ensuite Voie Romaine entre la rocade et la RN 151,
- la zone du Moutet au sud de la RN 151.

Les parcs d'activités gérés par Bourges Plus sont des espaces aménagés par la collectivité, en vue d'être vendus à des entreprises pour l'exercice de leurs activités économiques. Ces sites d'accueil ont pour objectif de renforcer et de structurer le tissu économique local grâce à une offre foncière et immobilière adaptée. Cette offre foncière est complétée par des équipements en voirie ainsi que divers aménagements (aire de stationnement, signalétique, espaces verts...).

3.1 Le budget Parc d'activités de la Voie Romaine

S'agissant d'un budget de zones d'activités économiques, les dépenses d'aménagement sont intégralement imputées en fonctionnement puis transférées en investissement par opérations d'ordre budgétaires.

L'aménagement du parc d'activités de la Voie Romaine situé entre la Rocade et la RN 151 est terminé, la dernière parcelle cessible ayant été vendue au cours de l'année 2018. L'aménagement de ce parc a permis l'installation des entreprises suivantes : une base logistique Intermarché, Recticel : fabricant de mousse polyuréthane et les établissements Monin.



Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Parc d'Activités de la Voie Romaine » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	0,00	Recettes 2020 (d)	0,00
Dépenses 2020 (b)	0,00	Dépenses 2020 (e)	0.00
Solde d'exécution 2020 (a-b)	0,00	Résultat exercice 2020 (d-e)	0.00
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	0,00	Résultat exercice 2019 reporté (f)	514 920,67
Solde de clôture (a-b+c) = A	0.00	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	514 920,67
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT		
Restes à réaliser recettes (g)		Résultat de fonct. Clôture 2020	514 920,67
Restes à réaliser dépenses (h)		Solde d'invnt de clôture 2020	0,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B		Fonds de roulement avant RAR	514 920,67
		Solde des RAR	0,00
Solde de Clôture après RAR = A+B	0,00	Fonds de roulement après RAR	514 920,67

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement en 2020 présente un excédent de 514 920,67 € ;
- le solde de clôture en investissement étant nul.

Toutes les opérations d'aménagement étant terminées sur ce parc d'activités et toutes les parcelles cessibles ayant été vendues, le Conseil Communautaire lors de la séance du 8 novembre 2020 a demandé au comptable de la DDFIP de procéder aux opérations de dissolution de ce budget annexe.

L'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2020 va être transféré par le comptable de la DDFIP sur le budget principal de la collectivité. Cette « recette exceptionnelle » apparaîtra en report à nouveau de la section de fonctionnement lors du BP 2021 du budget principal de la collectivité.

3.2 Le budget Parc d'activités du Moutet

Tout comme le budget annexe Parc d'Activités de la Voie Romaine, s'agissant d'un budget de zones d'activités économiques, les dépenses d'aménagement sont intégralement imputées en fonctionnement puis transférées en investissement par opérations d'ordre budgétaires.

En 2014, la Communauté d'Agglomération a décidé de créer, près de l'entrée de l'autoroute A 71 au sud de la RN 151 une nouvelle zone d'activités. Son périmètre s'étend sur 44 hectares et fait l'objet de différentes phases de travaux avec notamment la création d'infrastructures.



3.2.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Parc d'Activités du Moutet » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	241 103,12	Recettes 2020 (d)	1 613 362,04
Dépenses 2020 (b)	1 135 929,62	Dépenses 2020 (e)	1 403 331,02
Solde d'exécution 2020 (a-b)	-894 826,50	Résultat exercice 2020 (d-e)	210 031,02
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	67 374,01	Résultat exercice 2019 reporté (f)	938 793,46
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 827 452,49	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	1 148 824,48
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT		
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. Clôture 2020	1 148 824,48
Restes à réaliser dépenses (h)	0,00	Solde d'invnt de clôture 2020	- 827 452,49
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	321 371,99
Solde de Clôture après RAR =		Solde des RAR	0,00
A+B	- 827 452,49	Fonds de roulement après RAR	321 371,99

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 1 148 824,48 € ;
- le solde de clôture en investissement est déficitaire de 827 452,49 €, aucun reste à réaliser n'ayant été constaté fin 2020.

Conformément au principe de l'équilibre budgétaire des budgets annexes de zones d'activités qui s'apprécie en prenant en considération les spécificités de la comptabilité de stock, même si la section d'investissement présente un déficit au 31 décembre, il n'y a pas besoin d'effectuer de virement des excédents de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (compte 1068). L'intégralité du résultat excédentaire de fonctionnement sera inscrite en report à nouveau de la section de fonctionnement.

3.2.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 613 362.04 € et comprennent :

- le produit de la vente d'un terrain pour 411 296 € à LOXAM (12 853 m²),
- des participations :
 - acompte n°3 de 83 510.43 € versé par l'Etat (enveloppe DSIL) pour la création d'infrastructures routières.

Cette action est soutenue par l'Etat (arrêté du 19/06/2017) à hauteur de 25.81% du coût prévisionnel des travaux (3 873 939.19 € HT), soit une aide prévisionnelle globale de 1 000 000 €. Fin 2020, la collectivité avait perçu de la part de l'Etat 348 983.05 € d'acomptes.

- 50 000 € de participation perçue du Conseil Départemental dans le cadre d'une convention signée avec cette collectivité pour la réalisation du giratoire situé sur le domaine public de la RD2151.
- des recettes d'ordre de fonctionnement correspondant aux écritures de transfert des dépenses de fonctionnement en compte de stocks : 1 068 555.61 €

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 403 331.02 € et sont constituées par :

- des dépenses de travaux pour l'aménagement du Parc d'Activités : 1 162 227.90 €.
- des écritures d'ordre dans le cadre d'écritures de régularisation des stocks : 241 103.12 €.

3.2.3 La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement comprennent uniquement des mouvements d'ordre liés à la variation des stocks de terrains pour un montant de 241 103.12 € (montant équivalent en dépenses de fonctionnement).

b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent

- Chapitre 16 : Dettes

En 2020, compte tenu des résultats de l'exercice 2019 de ce budget annexe, il a été procédé à un remboursement partiel de l'avance consentie par le budget principal : 67 374.01 €

Au 31/12/2020, le montant de l'avance consentie par le budget principal est de 2 083 137 €.

- Opérations d'ordre : 1 068 555.61 €

Il s'agit des écritures de suivi des stocks de terrains.

Au 31 décembre 2020, les stocks de terrain sur ce budget sont les suivants :

- nature « 3351 - travaux en cours – terrains » : 480 924.72 €
- nature « 3555 – travaux – terrains aménagés » : 2 429 664.34 €.

3.3 Le budget Parcs d'activités aménagés à partir de 2019

Tout comme les autres budgets annexes liés aux parcs d'activités, s'agissant d'un budget de zones d'activités économiques, les dépenses d'aménagement sont intégralement imputées en fonctionnement puis transférées en investissement par opérations d'ordre budgétaires.

Afin de limiter le nombre de budgets annexes, la collectivité a décidé en 2019 de créer ce nouveau budget annexe pour retracer l'ensemble des opérations effectuées dans le cadre de l'aménagement de nouveaux parcs d'activités. Pour le moment, ce budget ne comporte que les dépenses liées à l'opération d'aménagement de la zone d'activités Détour du Pavé située à Saint Doulchard. Conformément à la réglementation, lorsque ce budget comprendra plusieurs opérations d'aménagement, chacune fera l'objet d'un suivi individualisé.

L'aménagement de la zone économique « Détour du Pavé » porte sur une superficie de 48 954 m², ce qui permet la création d'une seule parcelle. La cession est intervenue en 2020.

3.3.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Parcs d'Activités aménagés à partir de 2019 » s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	0,00	Recettes 2020 (d)	920 425,84
Dépenses 2020 (b)	0,00	Dépenses 2020 (e)	15 862,34
Solde d'exécution 2020 (a-b)	0,00	Résultat exercice 2020 (d-e)	904 563,50
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	0,00	Résultat exercice 2019 reporté (f)	0,00
Solde de clôture (a-b+c) = A	0,00	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	904 563,50
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVT		
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. Clôture 2020	904 563,50
Restes à réaliser dépenses (h)	0,00	Solde d'invnt de clôture 2020	0,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	904 563,50
		Solde des RAR	0,00
Solde de Clôture après RAR = A+B	0,00	Fonds de roulement après RAR	904 563,50

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 904 563,50 € ;
- le solde de clôture en investissement est nul ; aucun reste à réaliser n'ayant été constaté fin 2020.

3.3.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement

En 2020, la collectivité a cédé pour 885 200 € la seule parcelle en cours de viabilisation de ce parc d'activités au Groupe Vincent SA.

Les autres recettes concernent :

- Facturation du prorata de taxe foncière sur cession : 4 594.37 €
- Régularisations comptables suite rattachement surestimé fin 2019 : 30 631 €

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 15 862.34 € et sont constituées par des travaux et dépenses accessoires pour l'aménagement du Parc d'Activités.

Pour mémoire, fin 2019, les dépenses prévisionnelles de travaux faisant l'objet de marchés avaient été rattachées à l'exercice 2019, même si les aménagements doivent se dérouler jusqu'au printemps 2021.

3.3.3 La section d'investissement

Aucune opération n'a été réalisée en 2020.

Au 31/12/2020, le montant de l'avance consentie par le budget principal restant à rembourser est de 1 001 870.81 €.

4. Les budgets à caractère industriels et commerciaux

La collectivité exerce les compétences Eau et Assainissement. Conformément au code général des collectivités territoriales, la Communauté d'Agglomération a constitué des budgets annexes pour la gestion de ces services publics industriels et commerciaux. Ces budgets annexes sont votés en équilibre et doivent être financés par les recettes liées à l'exploitation de leurs activités, le budget principal ne pouvant pas leur verser de subventions.

4.1. Le budget Eau

4.1.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Eau s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	5 597 575,04	Recettes 2020 (d)	12 411 397,81
Dépenses 2020 (b)	3 239 303,05	Dépenses 2020 (e)	9 769 023,34
Solde d'exécution 2020 (a-b)	2 358 271,99	Résultat exercice 2020 (d-e)	2 642 374,47
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	-1 903 720,47	Résultat exercice 2019 reporté (f)	2 088 670,99
Solde de clôture (a-b+c) = A	454 551,52	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	4 731 045,46
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. clôture 2020	4 731 045,46
Restes à réaliser dépenses (h)	1 062 478,13	Solde d'invnt de clôture 2020	454 551,52
Solde restes à réaliser (g-h) = B	- 1 062 478,13	Fonds de roulement avant RAR	5 185 596,98
Solde de Clôture après RAR = A+B	- 607 926,61	Solde des RAR	- 1 062 478,13
		Fonds de roulement après RAR	4 123 118,85

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 4 731 045,46 €,
- le solde de clôture en investissement est déficitaire de - 607 926,61 €

a) Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2020 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2019	2020	Evolution 2020/2019
Recettes réelles fonctionnement	12 605 119,51	12 121 095,04	-3,84%
Dépenses réelles fonctionnement	6 748 787,11	6 746 865,98	-0,03%
Autofinancement de l'exercice en €	5 856 332,40	5 374 229,06	-8,23%
Autofinancement en % des recettes	46,5%	44,3%	-4,57%
Recettes d'invnt hors emprunt et réserves	100 925,63	40 500,00	-59,87%
Dépenses d'invnt hors dette	4 677 240,49	1 918 256,93	-58,99%
Rbt dette	472 417,78	1 030 743,35	118,18%
Besoin de financement de l'exercice	5 048 732,64	2 908 500,28	-42,39%
Solde de l'exercice	807 599,76	2 465 728,78	205,32%
Résultats antérieurs y compris 1068	1 912 268,44	2 719 868,20	42,23%
Fds de roulement avant RAR	2 719 868,20	5 185 596,98	90,66%
Solde des restes à réaliser	-543 135,21	-1 062 478,13	95,62%
Fds de roulement après RAR	2 176 732,99	4 123 118,85	89,42%
Encours de dette au 31/12 - €	5 045 107,03	4 046 536,00	-19,79%
Encours/épargne brute (nbre années)	0,86	0,75	-12,60%
Encours /recettes fonct	40,02%	33,38%	-16,59%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 12 121 095,04 € contre 12 605 119,51 € en 2019, soit une baisse de 3.84 % liée en partie à la modification du calendrier de relève des compteurs.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables à 6 746 865,98 €.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 5 374 229,06 € contre 5 856 332,40 € en 2019, soit une baisse de 8.2% par rapport à l'année précédente.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 40 500 €.

Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 2 949 000,28 €.

b) Les mouvements d'ordre et report à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) hors opérations patrimoniales s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	Amortissement des biens	3 022 157.36	Amortissement des subventions	290 302.77
	Sous total	3 022 157.36	Sous total	290 302.77
RECETTES	Amortissement des subventions	290 302.77	Amortissement des biens	3 022 157.36
	Sous total	290 302.77	Sous total	3 022 157.36
TOTAL		3 312 460.13	TOTAL	3 312 460.13

Le résultat de fonctionnement de clôture, après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2019 (2 088 670,99 €) est de **4 731 045,46 €**.

Le solde d'exécution de clôture en investissement, après prise en compte du résultat négatif 2019 (-1 903 720,47€) est de **454 551,52 €**.

c) Les restes à réaliser

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2020, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement. En investissement, des reports de dépenses ont été inscrits à hauteur de 1 062 478,13 €.

Compte tenu de ces reports de crédits, le besoin de financement de clôture de la section d'investissement est de 607 926,61€. Le montant disponible en fonctionnement s'établit donc à 4 123 118,85 €, soit le besoin de financement de la section d'investissement après RAR, corrigé du résultat de fonctionnement (5 185 596,98 €).

4.1.2 La section de fonctionnement

La collectivité assure le service de distribution d'eau en régie pour l'ensemble des communes membres, hormis la commune de Mehun-sur-Yèvre. En effet, sur cette commune, un prestataire privé (Veolia) assure l'activité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

a) Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 comparées à celles de 2019 se répartissent ainsi :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
013 Atténuation de charges	21 889,62	18 600,63	-15,03%	0,17%	0,15%
70 Produits des services	12 223 295,21	11 980 120,22	-1,99%	96,97%	98,84%
74 Dotations et participations	159 218,34	23 192,51	-85,43%	1,26%	0,19%
75 Produits de gestion courante	86 379,00	93 577,45	8,33%	0,69%	0,77%
77 Produits exceptionnels	114 337,34	5 604,23	-95,10%	0,91%	0,05%
TOTAL	12 605 119,51	12 121 095,04	-3,84%	100,00%	100,00%

Les principaux postes sont détaillés ci-après.

- Produits des services :

Ce poste est principalement constitué :

- du produit des ventes d'eau : 8 840 298,87 €
- contre-valeur redevance prélèvement : 286 713,42 €
- les locations de compteurs : 1 397 429,39 €
- les frais d'accès aux services : 67 935,98 €
- la redevance pollution domestique perçue par la collectivité et reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 1 177 953,97 €
- les recettes perçues dans le cadre de travaux réalisés par Bourges Plus refacturés à des tiers s'élèvent à 172 123,41 €.

- Produits de gestion courante :

Ils représentent 93 k€ en 2020 et sont composés principalement des redevances versées par les opérateurs téléphoniques ayant une antenne sur des bâtiments exploités par Bourges Plus.

- Produits exceptionnels :

Ce chapitre retrace toutes les recettes exceptionnelles et notamment :

- les recouvrements sur créances admises en non-valeur,
- les pénalités diverses versées par des usagers.

b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020, comparées à celles de 2019, se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
011 - Charges à caractère général	1 880 037,59	1 833 808,42	-2,46%	27,86%	27,18%
012 - Charges de personnel	3 092 605,00	3 132 073,75	1,28%	45,82%	46,42%
014 - Atténuations de produits	1 189 692,58	1 177 953,97	-0,99%	17,63%	17,46%
65 - Autres charges courantes	176 261,21	116 916,47	-33,67%	2,61%	1,73%
66 - charges financières	112 354,42	236 289,30	110,31%	1,66%	3,50%
67 - Charges exceptionnelles	297 836,31	249 824,07	-16,12%	4,41%	3,70%
TOTAL	6 748 787,11	6 746 865,98	-0,03%	100,00%	100,00%

Les principaux postes sont détaillés ci-après.

- Charges à caractère général :

Ce poste s'établit à 1 833 808,42 € soit une baisse de 47 000 € par rapport à 2019. Les dépenses les plus importantes sont :

- Achat d'eau : 243 k€ ;

La collectivité gère directement plusieurs captages mais compte tenu de la configuration des réseaux et de l'histoire de leur création, une partie des communes sont desservies par de l'eau achetée auprès d'autres collectivités : le SMIRNE, le SMAERC, le SMEAL et le SMERSE.

- Fluides (eau, électricité, gaz) : 272 k€, montant en très légère baisse par rapport à l'année 2019 (281 k€),
- Entretien et réparations sur biens mobiliers et immobiliers : 222 680,71 €,
- Fournitures de petits équipements : 204 632,35 €,
- Locations mobilières et immobilières : 51 169,62 €,
- Redevances versées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre des prélèvements d'eau : 253 420,45 €.

- Charges de personnel :

Ce chapitre s'élève à 3 132 073,75 € et regroupe les dépenses :

- liées aux agents directement affectés au service,
- ainsi que celles liées aux personnels imputés sur le budget Principal mais exerçant une partie de leurs activités pour le compte de la compétence eau.

- Atténuations de produits :

La collectivité facture pour le compte de l'Agence de l'Eau les redevances pollution. Les sommes réellement perçues par la collectivité sont ensuite reversées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- Autres charges courantes :

Sur l'année 2020, il s'agit principalement :

- des dépenses liées aux admissions en non valeurs et créances éteintes : 84 017,78 €.

Chaque année, le comptable de la DDFIP de Bourges présente des états de perte sur créances irrécouvrables. Il s'agit de créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement malgré toutes les actions engagées par la DDFIP ou ayant bénéficié d'une décision juridique s'opposant à toute action de recouvrement (liquidation judiciaire par exemple),

- de la participation au SMIRNE et SMERSE pour l'alimentation de la Commune de St Michel de Volangis,
- et des remboursements de frais dus au SMAERC pour l'alimentation de la commune de Mehun-sur-Yèvre.

- Charges financières :

Elles comprennent :

- Le paiement des intérêts : 102 589,30 €,

- Le paiement de la pénalité de réemploi suite remboursement anticipé d'un emprunt CALYON : 133 700 €.

- Charges exceptionnelles :

Elles représentent 249 824.07 € et sont composées principalement comme suit :

- titres annulés sur exercices antérieurs : 123 472.21 €,
- et des remboursements effectués à d'autres collectivités dans le cadre d'accords signés avec le SMEAL et le SMAERC.

4.1.3 La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
1068 - Résultat mis en réserves	3 283 831,68	2 446 855,68	-25,49%	97,02%	95,01%
1064 - Réserves réglementées		88 062,00		0,00%	3,42%
13 - Subventions d'invt	5 404,20	40 500,00	649,42%	0,16%	1,57%
27- Autres immobilisat° financières	95 521,43		-100,00%	2,82%	0,00%
TOTAL	3 384 757,31	2 575 417,68	-23,91%	100,00%	100,00%

- Réserves

Ce chapitre comprend :

- L'affectation réglementée en 1064 à hauteur de 88 062 € suite à des cessions réalisées en 2019,
- l'affectation obligatoire pour couvrir le déficit d'investissement ainsi que les restes à réaliser : 2 446 855.68 €.

- Subventions

Dans le cadre des études préalables à la définition des périmètres de protection du champ captant de Saint Ursin, la collectivité a sollicité l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Celle-ci a octroyé une subvention à hauteur de 50 % du programme d'études soit 135 000 €. En 2020, Bourges Plus a perçu un 1^{er} acompte d'un montant de 40 500 €.

b) Les dépenses d'investissement

Elles se présentent ainsi :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evol 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
13 - Subventions d'investissement	11 250,00		-100,00%	0,22%	0,00%
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	472 417,78	1 030 743,35	118,18%	9,17%	34,95%
20 - Immobilisations incorporelles	44 447,82	71 543,00	60,96%	0,86%	2,43%
21- Immobilisations corporelles	1 066 742,49	269 377,67	-74,75%	20,71%	9,13%
23- Immobilisations en cours	3 554 800,18	1 530 446,23	-56,95%	69,03%	51,90%
10 - Autres réserves		46 890,03		0,00%	1,59%
TOTAL	5 149 658,27	2 949 000,28	-42,73%	100,00%	100,00%

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 871 366.90 € en 2020 contre 4 665 990.49 € en 2019. Cette diminution s'explique en partie par la crise sanitaire qui a retardé certains travaux mais aussi par la fin de

l'opération de mise en place de la télérelève des compteurs d'eau (200 k€ en 2020, par rapport à 1.2 M€ en 2019).

- Immobilisations incorporelles :

Ce chapitre comprend notamment :

- Les acquisitions de logiciels : 2 547.50 €.
- Les études : 68 995.50 € notamment pour les périmètres de protection des champs captant du Porche et de Saint Ursin.

- Immobilisations corporelles :

Les principaux investissements 2020 sont liés à la fin du programme de mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau : 199 175.75 €. Le montant global de cette opération gérée dans le cadre d'une autorisation de programme est de 3 313 089.45 €.

Les autres dépenses inscrites sur le chapitre 21 concernent des achats d'équipements pour le service de l'eau et notamment du matériel électrique pour la télégestion.

- Immobilisations en cours :

Ce poste comprend :

- Réhabilitation des réseaux : 1 342 148.19 €
 - ✓ Dont 351 168 € de travaux effectués sur Bourges,
 - ✓ Dont 289 634 € de travaux sur la commune de Berry Bouy,
 - ✓ Dont 260 749 € sur la commune de Saint Doulchard,
 - ✓ Dont 202 307 € sur la commune de St Germain du Puy,
 - ✓ Dont 98 248 € de travaux sur la commune de Mehun sur Yèvre,
 - ✓ Dont 51 327 € de travaux sur la commune de la Chapelle Saint Ursin,
 - ✓ Dont 50 886 € de travaux sur la commune de Trouy,
 - ✓ ...
- Travaux et aménagements divers et notamment sur les réservoirs : 188 k€.

- Autres réserves :

Dans le cadre de l'intégration de la commune de Mehun-sur-Yèvre, Bourges Plus a repris une partie du déficit du budget annexe Eau de cette commune.

- Emprunts :

Au cours de l'année 2020, la collectivité a procédé :

- Au remboursement par anticipation d'un prêt CALYON à hauteur de 558 000 €,
- Le reste des dépenses imputées sur ce chapitre concernent le remboursement du capital des emprunts.

Au 31/12/2020, l'encours de dette de ce budget annexe s'établit à 4 014 364 €. Cette dette est composée de 3 emprunts souscrits auprès de 3 prêteurs (SFIL, CA-CIB et Crédit Agricole). Le taux moyen au 31/12/2020 est de 1.97 % et la durée de vie résiduelle moyenne de 9 ans et 4 mois.

4.2. Le budget Assainissement Collectif

4.2.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Assainissement Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	37 941 939,58	Recettes 2020 (d)	11 880 474 ,02
Dépenses 2020 (b)	41 199 301,02	Dépenses 2020 (e)	11 520 126,14
Solde d'exécution 2020 (a-b)	- 3 257 361,44	Résultat exercice 2020 (d-e)	360 347,88
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	- 172 712,85	Résultat exercice 2019 reporté (f)	407 177,72
Solde de clôture (a-b+c) = A	- 3 430 074,29	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	767 525,60
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	5 000 000,00	Résultat de fonct. clôture 2020	767 525,60
Restes à réaliser dépenses (h)	1 108 587,36	Solde d'invnt de clôture 2020	- 3 430 074,29
Solde restes à réaliser (g-h) = B	3 891 412,64	Fonds de roulement avant RAR	- 2 662 548,69
Solde de Clôture après RAR = A+B	461 338,35	Solde des RAR	3 891 412,64
		Fonds de roulement après RAR	1 228 863,95

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser en investissement (+ 3 891 412,64 €) :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 767 525,60 €,
- le solde de clôture en investissement est excédentaire de 461 338,35 €.

a) Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2020 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019
Recettes réelles fonctionnement	12 396 658,97	11 591 748,75	-6,49%
Dépenses réelles fonctionnement	7 948 044,03	7 215 133,99	-9,22%
Autofinancement de l'exercice en €	4 448 614,94	4 376 614,76	-1,62%
Autofinancement en % des recettes	35,89%	37,76%	5,21%
Recettes d'invnt hors emprunt et réserves	2 639 197,61	7 247 432,20	174,61%
Emprunts (hors revolving)	6 500 000,00	16 000 000,00	146,15%
Dépenses d'invnt hors dette	14 786 529,81	24 764 642,38	67,48%
Rbt dette	733 722,11	7 273 547,16	891,32%
Besoin de financement de l'exercice	6 381 054,31	8 790 757,34	37,76%
Solde de l'exercice	-1 932 439,37	-4 414 142,58	128,42%
Résultats antérieurs	3 662 435,43	1 751 593,89	-52,17%
Fds de roulement avant RAR	1 729 996,06	-2 662 548,69	-253,90%
Solde des restes à réaliser	-461 967,34	3 891 412,64	-942,36%
Fds de roulement après RAR	1 268 028,72	1 228 863,95	-3,09%
Encours de dette au 31/12 - €	12 961 814,15	21 688 267,00	67,32%
Encours/épargne brute (nbre années)	2,91	4,96	70,08%
Encours /recettes fonct	104,56%	187,10%	78,94%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 11 591 748,75 € contre 12 396 658,97 € en 2019. Les dépenses réelles de fonctionnement sont elles aussi en baisse à 7 215 133,99 €. Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 4 376 614,76 € soit une épargne brute égale à 37.7 % des recettes réelles de fonctionnement.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 7 247 432,20 €. Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 24 764 642,38 €.

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le fonds de roulement de clôture s'établit à 1 228 863,95 €.

b) Les mouvements d'ordre et reports à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	Amortissement des biens	2 074 683.82	Amortissement subventions	288 725.27
	Provisions	2 192 600.00		
	Charges à étaler sur plusieurs exercices	37 708.33	Opérations patrimoniales	1 372 386.21
	Sous total	4 304 992.15	Sous total	1 661 111.48
RECETTES	Amortissement subventions	288 725.27	Amortissement des biens	2 074 683.82
			Provisions	2 192 600.00
			Charges à étaler sur plusieurs exercices	37 708.33
			Opérations patrimoniales	1 372 386.21
	Sous total	288 725.27	Sous total	5 677 378.36

○ Provisions

Outre les provisions pour risques d'impayés, la collectivité a mis en place depuis 2019 une provision pour risques spécifiquement liée à la désaffectation de l'ancienne station d'épuration de Bourges. En effet, compte tenu des amortissements actuellement en cours pour cet ouvrage, la valeur nette comptable de ce bien en 2023 est estimée à 9 M€.

Afin de prévoir la sortie de l'actif de l'ensemble des immobilisations qui seront détruites suite à la mise en place des nouveaux ouvrages épuratoires et ainsi de limiter l'impact de cette opération comptable qui est budgétaire pour les services publics à caractère industriel et commercial, il a été délibéré la mise en place d'une dotation aux provisions pour risques, l'objectif étant d'atteindre à terme une provision équivalente à la valeur nette comptable restante en 2023.

Compte tenu du niveau d'épargne brute dégagé après prise en compte des dotations aux amortissements et des quote-part de subventions d'investissement perçues par ce budget, le montant de la provision effectuée en 2020 s'est élevé à 2 181 500 €. Au 31 décembre 2020, le montant total de la provision effectuée dans le cadre de la réalisation de la nouvelle station d'épuration est de 4 363 000 €.

○ Charges à étaler sur plusieurs années

En 2019, compte tenu des conditions du marché bancaire, la collectivité a procédé à une opération de réaménagement de dette impliquant le paiement d'une indemnité de plus de 450 000 €. Afin de ne pas impacter le résultat de l'exercice 2019, il a été décidé de procéder à l'étalement de cette charge sur la durée résiduelle de l'emprunt (12 ans). Cela se traduit donc par une écriture d'ordre en dépenses de fonctionnement de 37 708,33 € sur l'exercice 2020.

c) Les restes à réaliser

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2020, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement.

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- Dépenses d'équipement pour 1 108 587,36 €
- - Recettes d'équipement pour 5 000 000,00 € (emprunt)
- Solde des restes à réaliser : 3 891 412,64 €

Les dépenses d'équipement inscrites en reports concernent :

- Des frais d'études et des acquisitions de logiciels pour 45 790,64 €,
- Des dépenses diverses dont du matériel d'exploitation pour 51 746,26 €,
- Des travaux principalement de réhabilitation de réseaux pour 1 011 050,46 €.

4.2.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 se répartissent ainsi :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
013 Atténuation de charges	63 551,58	43 851,04	-31,00%	0,51%	0,38%
70 Produits des services	12 025 651,49	11 204 367,53	-6,83%	97,01%	96,66%
74 Dotations et participations	77 961,25	38 330,00	-50,83%	0,63%	0,33%
75 Produits de gestion courante	212 416,57	275 165,85	29,54%	1,71%	2,37%
77 Produits exceptionnels	17 078,08	30 034,33	75,86%	0,14%	0,26%
TOTAL	12 396 658,97	11 591 748,75	-6,49%	100,00%	100,00%

Il convient de noter les évolutions des chapitres suivants :

- Les produits des services

Ce chapitre est composé :

- des redevances facturées aux usagers du service

Hors Mehun sur Yèvre, ces recettes s'élèvent en 2020 à 9 567 k€, soit une baisse de 1.09% par rapport à l'année 2019. Comme pour les recettes d'eau, cette évolution est liée au décalage des dates de relève.

Les recettes concernant la commune de Mehun sur Yèvre s'élèvent à 184 100.73 €, la gestion du service sur cette commune étant confiée depuis plusieurs années à la société VEOLIA dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

- des Participations pour raccordement à l'égout (PRE), des Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et des Participations pour Branchement représentent 670 k€ en 2020 soit une baisse de 50 % par rapport à l'exercice 2019. L'année 2019 avait été exceptionnelle, une PFAC de près de 600 000 € ayant été titrée.

- de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 692 k€. Cette somme est reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui fixe le tarif applicable chaque année (tarif 2020 : 0,15 €/m3).

- Enfin, le personnel payé sur le budget Assainissement Collectif et mis à disposition du SPANC est refacturé pour l'exercice 2020 à hauteur de 90 k€.

- Subventions de fonctionnement

En 2020, la collectivité a bénéficié de deux subventions de fonctionnement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :

- L'une concernant le recrutement d'un technicien pour l'auto surveillance des réseaux : 27 500 €
- La seconde dans le cadre d'une campagne de recherche des micro-polluants : 10 830 €.

- Les produits de gestion courante

Ce chapitre comprend principalement :

- Les redevances pour défaut de branchement : 129 804.79 €
- et les produits liés au traitement des matières de vidange et lixiviats : 145 361.06 €, somme très fluctuante en fonction des années (91 149.23 € en 2019, 239 784,21 € en 2018).

- Les atténuations de charges

Ce chapitre regroupe les recettes perçues dans le cadre des remboursements liés notamment aux arrêts de travail.

- Les produits exceptionnels

Les recettes sur ce chapitre s'élèvent à 30 034.33 €. Il s'agit principalement de régularisations d'écritures comptables. A noter, qu'en 2020, la collectivité a été dédommagée par un fournisseur suite au retard de livraison d'un hydrocureur à hauteur de 6 480 €.

b) Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
011 - Charges à caractère général	2 742 155,71	2 710 142,19	-1,17%	34,50%	37,56%
012 - Charges de personnel	3 387 666,08	3 284 182,32	-3,05%	42,62%	45,52%
014 - Atténuations de produits	713 654,44	692 556,54	-2,96%	8,98%	9,60%

65 - Autres charges courantes	53 198,82	89 881,05	68,95%	0,67%	1,25%
66 - Charges financières	706 777,17	259 024,70	-63,35%	8,89%	3,59%
67 - Charges exceptionnelles	344 591,81	179 347,19	-47,95%	4,34%	2,49%
TOTAL	7 948 044,03	7 215 133,99	-9.22%	100,00%	100,00%

Il faut principalement noter les éléments suivants :

- Les charges à caractère général

Elles sont en légère baisse par rapport à 2019. Elles comprennent notamment les postes suivants :

- Sous-traitance générale : 940 412.60 €,

Sont regroupées dans cet item toutes les prestations externalisées et notamment les dépenses liées au traitement des boues et des matières de vidange.

- Fluides (eau, électricité, gaz) : 504 702.70 €, montant en hausse de 25 000 € par rapport à l'année 2019,
- Entretien et réparations sur biens mobiliers et immobiliers : 370 691.14 € contre 349 177.47 € en 2019,
- Les produits de traitement : 241 688.83 €,
- Les travaux de branchements : 165 000 € en 2020 contre 217 006.29 € en 2019.

- Charges de personnel

Ce chapitre s'élève à 3 284 182.32 € et regroupe les dépenses :

- liées aux agents directement affectés au service,
- ainsi que celles liées aux personnels imputés sur le budget Principal mais exerçant une partie de leurs activités pour le compte de la compétence Assainissement Collectif.

- Les atténuations de produits

Il s'agit du reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- Les autres charges de gestion courante

Ce chapitre comptabilise les créances admises en non-valeur et les créances éteintes.

- Les charges financières

En 2019, la collectivité avait payé des indemnités de remboursement anticipé de prêts afin de réaménager la dette de ce budget, d'où la forte baisse constatée sur ce chapitre en 2020.

- Les charges exceptionnelles

Elles correspondent principalement à des dégrèvements accordés concernant les redevances assainissement facturées sur les années antérieures.

4.2.3 La section d'investissement

Le montant des crédits inscrits au niveau de la section d'investissement est en très forte progression, l'année 2020 marquant la poursuite de la construction de la nouvelle station d'épuration dont les travaux s'étalent sur plusieurs exercices budgétaires. Cette opération fait l'objet de l'autorisation de programme suivante, les crédits de paiement s'échelonnent comme suit :

Avant 2020	2020	2021	TOTAL
13 589 043 €	23 693 629.67€	17 917 327.33€	55 200 000 €

a) Les recettes réelles

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
106 - Résultat mis en réserves	2 326 289,48	1 517 129,02	-34,78%	20,33%	4,70%
13 - Subventions d'invnt	2 615 257,97	7 247 432,20	177,12%	22,86%	22,46%
16 - Emprunts et dettes (hors revolving)	6 500 000,00	16 000 000,00	146,15%	56,81%	49,59%
16- Opérations revolving		7 500 000,00		0,00%	23,25%
TOTAL	11 441 547,45	32 264 561,22	181,99%	100,00%	100,00%

- Réserves

Ce chapitre comprend :

- L'affectation réglementée en 1064 à hauteur de 15 851 € suite à des cessions réalisées en 2019,
- l'affectation obligatoire pour couvrir le déficit d'investissement ainsi que les restes à réaliser constatés au 31/12/2019 : 634 680.19 €,
- mais aussi une dotation complémentaire affectée pour le financement de la nouvelle station d'épuration communautaire : 845 000.00 €.

C'est la troisième année que la collectivité décide d'affecter volontairement environ 2/3 de l'excédent de fonctionnement disponible en réserve pour assurer une partie du financement du nouvel ouvrage.

Au cours de la période 2018-2020, au total 4 017 000 € d'excédents de fonctionnement ont été mis en réserve sur la section d'investissement pour financer les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration.

- Subventions d'investissement

Ces recettes proviennent :

- de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne : 7 204 849.92 € dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration,
- de l'Etat dans le cadre de la DSIL : 9 249.30 € ; acompte n°1 perçu dans le cadre de la restructuration du réseau d'assainissement de la Rue Jacques Brel à Bourges,
- de la commune d'Allouis, celle-ci versant une participation annuelle dans le cadre de la reconstruction de la station d'épuration de Mehun sur Yèvre : 8 251.22 € ;
- de participations diverses versées par des usagers dans le cadre de la réalisation de travaux par la Communauté d'Agglomération : 25 081.76 €.

- Emprunt

Pour mémoire, le marché de conception - réalisation de la station d'épuration communautaire ayant été conclu en 2018, 32 millions d'euros de prêts ont été souscrits dans le cadre de son financement. Ils sont assortis d'une phase de mobilisation pouvant aller jusqu'en 2023, pour des durées s'échelonnant entre 25 et 40 ans.

En 2020, pour financer les travaux de la station d'épuration, la collectivité a consolidé un emprunt de 10 000 000 € et effectué un tirage de 6 000 000 € sur un emprunt restant à consolider en 2021.

b) Les dépenses réelles

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement hors RAR	CA 2019	CA 2020	Evolution 2020/2019	Structure 2019	Structure 2020
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	733 722,11	7 273 547,16	891,32%	4,73%	18,40%
16 - Opérations revolving		7 500 000,00		0,00%	18,97%
20 - Immobilisations incorporelles	105 912,43	16 039,00	-84,86%	0,68%	0,04%
21 - Immobilisations corporelles	514 288,81	145 181,22	-71,77%	3,31%	0,37%
23 - Immobilisations en cours	14 166 328,57	24 603 422,16	73,68%	91,28%	62,23%
TOTAL	15 520 251,92	39 538 189,54	154,75%	100,00%	100,00%

Les principales dépenses sont détaillées ci-dessous.

- Remboursement d'emprunts

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts détenus par Bourges Plus (cf. point 4.2.4 « Dette »).

- Dépenses d'équipement

En 2020, la collectivité a réalisé 24 764 642.38 € de dépenses d'équipement réparties comme suit :

- Immobilisations incorporelles : 16 039 €

Ce chapitre regroupe les frais d'études ainsi que les acquisitions de logiciels.

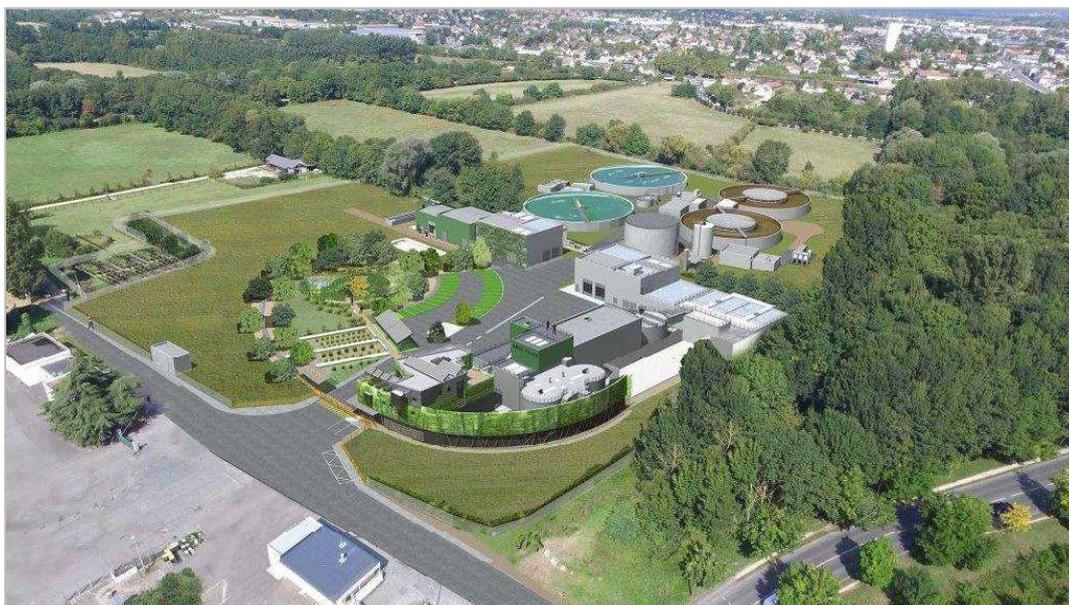
- Immobilisations corporelles : 145 181.22 €

Ce poste comprend principalement l'acquisition de matériels spécifiques à l'assainissement ainsi que la réalisation de petits travaux sur les réseaux d'assainissement.

- Immobilisations en cours

Il s'agit principalement de travaux :

- ✓ De construction de la nouvelle station d'épuration de Bourges : 23 688 629.67 €,



- ✓ De réhabilitation ou d'extension de réseaux pour 878 459.71 €
- ✓ Le reste des dépenses concernant les autres ouvrages d'assainissement : 36 k€

4.2.4 La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette de ce budget annexe s'établit à 21 688 267 €. Cette dette est composée de 13 emprunts souscrits. Le taux moyen au 31/12/2020 est de 1.78 % et la durée de vie résiduelle moyenne de 16 ans et 6 mois.

4.3. Le budget Assainissement Non Collectif

4.3.1 Détermination des résultats

Le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2020 (a)	628,00	Recettes 2020 (d)	136 476,90
Dépenses 2020 (b)	0,00	Dépenses 2020 (e)	132 412,86
Solde d'exécution 2020 (a-b)	628,00	Résultat exercice 2020 (d-e)	4 064,04
Solde d'exécution 2019 reporté (c)	3 140,00	Résultat exercice 2019 reporté (f)	49 398,98
Solde de clôture (a-b+c) = A	3 768,00	Résultat de clôture 2020 (d-e+f)	53 463,02
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)	0,00	Résultat de fonct. clôture 2020	53 463,02
Restes à réaliser dépenses (h)	0,00	Solde d'invst de clôture 2020	3 768,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	57 231,02
Solde de Clôture après RAR = A+B	3 768,00	Solde des RAR	0,00
		Fonds de roulement après RAR	57 231,02

Après prise en compte des résultats antérieurs :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement en 2020 présente un excédent de 53 463,02 € ;
- le solde de clôture en investissement est excédentaire de 3 768,00 €.

4.3.2 La section de fonctionnement

a) Les recettes

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif : 122 095.12 €,
- des frais de contrôles des installations neuves : 3 036.65 €,
- des frais de diagnostics des installations : 11 343.97 €,
- de la redevance pour défaut d'installations d'assainissement non collectif : 1.16 €.

b) Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées comme suit :

- des charges à caractère général : 31 830.87 € dont 17 656.35 € sont liées aux charges d'occupation du Prado,
- des charges de personnel : 99 742.96 €, correspondant au salaire des agents du SPANC, initialement payés sur le budget assainissement collectif et sur le budget principal et refacturés en fin d'année,
- des charges exceptionnelles pour 211.03 € et correspondant à des titres annulés sur exercices antérieurs.
- Des dotations aux amortissements : 628 €.

4.3.3 La section d'investissement

Aucune dépense n'est à constater en investissement pour l'exercice 2020, ni aucun reste à réaliser. Les seules recettes d'investissement réalisées correspondent à l'amortissement du mobilier acquis les années précédentes, soit 628 €.

5. La dette consolidée, la trésorerie et les garanties d'emprunt accordées

5.1. La dette

La dette de Bourges Plus au 31/12/2020 se répartit comme suit :

	A	B	C	D	E	A-B-C-D+E
	TOTAL ENCOURS AU 31/12/2019	Rbt Capital 2020	Rbt Revolving	Rbt anticipé	Emprunts 2020	TOTAL ENCOURS au 31/12/2020
BUDGET PRINCIPAL	9 074 292	704 907			2 500 000	10 869 385
EAU	5 045 107	472 743		558 000		4 014 364
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	12 961 814	773 547	6 500 000		16 000 000	21 688 267
LAHITOLLE	3 295 000	286 667				3 008 333
ACTIVITES LOCATIVES	4 348 792	302 255				4 046 537
TOTAL	34 725 005	2 540 119	6 500 000	558 000	18 500 000	43 626 886

La dette consolidée est ainsi portée de 34,7 M€ fin 2019, à 43,6 M€ fin 2020, essentiellement sous l'effet du financement de la STEP. A lui seul, l'encours de dette sur le budget assainissement progresse de 8,7 M€.

Sur 2020, il convient de noter les opérations suivantes :

- sur le budget principal :
 - mobilisation d'un emprunt de 2 500 000 €, reporté de 2019, auprès de la Société Générale, durée 15 ans, taux variable, index Euribor 3 mois + 0,42%, Euribor 3 mois flooré à 0 (Taux payé au 31/12 = 0,42%).
 - signature d'un contrat avec le Crédit Agricole, portant sur 1 000 000 €, mobilisable au plus tard en juin 2021 ; durée 15 ans, taux fixe 0,29%, qui figurera dans les reports de l'exercice 2020.
- sur le budget de l'eau :
 - remboursement anticipé d'un emprunt du Crédit Agricole, pour 558 000 € anciennement conclu à taux fixe 3,77 %.
- sur le budget de l'assainissement collectif :
 - consolidation de l'emprunt de 10 M€ conclu en 2018 avec la Banque Postale (30 ans, taux fixe 2,14%), partiellement mobilisé en 2019 à hauteur de 6 500 000 €,
 - mobilisation de 6 M€ auprès de la Caisse d'Epargne, emprunt conclu en 2018, à consolider courant 2021 (taux variable Euribor 3 mois + 0,52%, durée 25 ans).

Le taux moyen de la dette consolidée ressort à 1,57% au 31/12/2020, contre 1,55% fin 2019.

La consolidation des emprunts de la STEP a pour conséquence d'allonger la durée de vie résiduelle moyenne de la dette consolidée qui passe à près de 15 ans fin 2020.

Notre dette reste majoritairement conclue à taux fixe comme l'indique le tableau suivant :

Type	Encours	% d'exposition
Fixe	28 252 411 €	64,76%
Variable couvert	2 143 291 €	4,91%
Variable	9 531 032 €	21,85%
Livret A	3 700 152 €	8,48%
Ensemble	43 626 886 €	100%

Figurent en restes à réaliser d'emprunts sur 2020 :

- 1 000 000 € sur le Budget Principal (Cf. ci-dessus)
- 5 000 000 € sur le Budget Assainissement au titre de la STEP, dans le cadre du prêt de 16 000 000 € conclu avec la CDC en 2018, mobilisable au plus tard en 2023.

La comparaison proposée au niveau régional (source DGCL) ci-dessous permet de mieux apprécier le niveau de notre dette/hab :

EPCI	Encours de dettes bancaires au 31/12/2019 (€/hab)
CA de Blois "Agglopolys"	262,81 €/hab
CA Bourges Plus	313,15 €/hab
CA Châteauroux Métropole	389,08 €/hab
Tours Métropole Val de Loire	448,80 €/hab
CA Agglo du Pays de Dreux	691,73 €/hab
CA Montargoise et Rives du Loing	771,52 €/hab
Orléans Métropole	1 764,46 €/hab
CA Chartres Métropole	1 969,66 €/hab

Enfin, la soutenabilité de la dette s'apprécie par la mesure du ratio de capacité de désendettement (encours dette/épargne brute) :

	2019	2020
Encours de dette au 31/12/N en M€	34,73	43,63
Epargne brute consolidée (M€)	18,3	16,75
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	1,90	2,6

Ce ratio demeure très en dessous du plafond fixé par l'Etat (pour le budget principal), ce qui dénote une forte capacité de désendettement. **Pour le seul budget principal, le ratio est égal à 1,8.**

5.2. La trésorerie et les garanties d'emprunt accordées

La trésorerie disponible au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 8,37 M€, contre 4,7 M€ au 1^{er} janvier 2020 ce qui représente 24 jours de dépenses réelles (fonctionnement + investissement) contre 14 jours en 2019.

La progression de la trésorerie traduit la sous-consommation des crédits d'investissement allée à la stratégie de renforcement du fonds de roulement compte tenu de la crise sanitaire. Le décaissement en janvier 2021 de la situation de novembre du chantier de la STEP (mandatée en décembre 2020) a également eu pour effet d'atteindre ce niveau de trésorerie.

Les garanties accordées en 2020 ont été les suivantes :

Opérations	Organisme garanti	Montant emprunt opération	Enveloppe	Durée nt	Quotité garantie	Montant garanti	Banque	Délibération BC
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°1	France loire	289 493,00 €	PLAI	40	100%	289 493,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°2	France loire	114 661,00 €	PLAI FONCIER	50	100%	114 661,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°3	France loire	1 052 460,00 €	PLUS	40	100%	1 052 460,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°4	France loire	4 458 643,00 €	PLUS FONCIER	50	100%	4 458 643,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 15 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°5	France loire	75 000,00 €	PHB	40	100%	75 000,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°1	France loire	109 780,00 €	CPLS	40	100%	109 780,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°2	France loire	85 220,00 €	PLS	40	100%	85 220,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°3	France loire	73 387,00 €	PLS FONCIER	50	100%	73 387,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA de 2 logements lotissement le Clos St Joseph à Troy - prêt n°4	France loire	10 000,00 €	PHB	40	100%	10 000,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	292 796,00 €	PLAI	40	100%	292 796,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	91 640,00 €	PLAI FONCIER	50	100%	91 640,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	788 889,00 €	PLUS	40	100%	788 889,00 €	CDC	10/02/2020
Construction de 10 logements situé rue Honoré Estève d'Orves à Bourges	France loire	213 826,00 €	PLUS FONCIER	50	100%	213 826,00 €	CDC	10/02/2020
Acquisition en VEFA d'une résidence étudiants 105 logements- ZAC Lahitolle- prêt n°1	Axentia	2 770 556,00 €	CPLS	40	100%	2 770 556,00 €	CDC	Décision n°153 du 10/06/2020
Acquisition en VEFA d'une résidence étudiants 105 logements- ZAC Lahitolle- prêt n°2	Axentia	1 926 018,00 €	PLSDD	40	100%	1 926 018,00 €	CDC	Décision n°153 du 10/06/2020
Acquisition en VEFA d'une résidence étudiants 105 logements- ZAC Lahitolle- prêt n°3	Axentia	1 605 014,00 €	PLSDD	50	100%	1 605 014,00 €	CDC	Décision n°153 du 10/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°1	France loire	201 529,00 €	PLAI	40	100%	201 529,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°2	France loire	76 409,00 €	PLAI FONCIER	50	100%	76 409,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°3	France loire	309 333,00 €	PLUS	40	100%	309 333,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°4	France loire	114 614,00 €	PLUS FONCIER	50	100%	114 614,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
Acquisition en VEFA de 5 logements lotissement Les Crias à Morthomiers- prêt n°5	France loire	25 000,00 €	PHB	40	100%	25 000,00 €	CDC	Décision n°150 du 08/06/2020
TOTAL	TOTAL	14 684 268,00 €			TOTAL	14 684 268,00 €		

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- BOURGES PLUS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24180050700170

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURGES MUNICIPALE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	48
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	79
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	80
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	84
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	85
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	86
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	88
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	89
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	90
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	91
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	92
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	93
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	94
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	95
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	96
A10.3 - Opérations liées aux cessions	97
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	98

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	99

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires Délibération n° 21 du 07/12/2015.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 162 214,55	G	1 339 548,38
	Section d'investissement	B	671 007,12	H	616 811,95

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	130 096,87 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 963 318,54	= G+H+I+J	1 956 360,33

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	20 000,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	19 041,79	L	46 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	39 041,79	= K+L	46 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 182 214,55	= G+H+K	1 339 548,38
	Section d'investissement	= B+D+F	820 145,78	= H+J+L	662 811,95
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 002 360,33	= G+H+I+J+K+L	2 002 360,33

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	20 000,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	20 000,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	19 041,79	L	46 000,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			46 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	19 041,79	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES ASSUJETTIES A TVA

Liste des reports - Dépenses d'investissement

Exercice 2020 vers 2021

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			19 041,79 €
2135	90	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	19 041,79 €
TOTAL			19 041,79 €

Arrêté le présent état à la somme de dix-neuf mille quarante-et-un euros et soixante-dix-neuf centimes.

Δ Bourges le 2 février 2021

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-
Président



Richard BOUDET

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES ASSUJETTIES A TVA

Liste des reports - Recettes d'investissement

Exercice 2020 vers 2021

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 13 - Subventions d'investissement			46 000,00 €
13141	90	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Communes membres du GFP	46 000,00 €
TOTAL			46 000,00 €

Arrêté le présent état à la somme de quarante-six mille euros.

Δ Roussas le 2 février 2021

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-
Président



Richard BOUDET

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES ASSUJETTIES A TVA

Liste des reports - Dépenses de fonctionnement

Exercice 2020 vers 2021

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles			20 000,00 €
678	90	Autres charges exceptionnelles	20 000,00 €
TOTAL			20 000,00 €

Arrêté le présent état à la somme de vingt mille euros.

Δ Bourges le 2 février 2021

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-
Président



Richard BOUDET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	654 795,00	520 615,69	75 254,37	0,00	58 924,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 224,53	31 981,05	0,00	0,00	243,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		687 019,53	552 596,74	75 254,37	0,00	59 168,42
66	Charges financières	66 060,47	12 800,01	51 784,26	0,00	1 476,20
67	Charges exceptionnelles	53 000,00	27 155,46	0,00	20 000,00	5 844,54
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		806 080,00	592 552,21	127 038,63	20 000,00	66 489,16
023	Virement à la section d'investissement (2)	204 120,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	442 700,00	442 623,71			76,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		646 820,00	442 623,71			204 196,29
TOTAL		1 452 900,00	1 035 175,92	127 038,63	20 000,00	270 685,45
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 157 700,00	1 068 367,22	0,00	0,00	89 332,78
Total des recettes de gestion courante		1 157 700,00	1 068 367,22	0,00	0,00	89 332,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 000,00	21,16	0,00	0,00	23 978,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 181 700,00	1 068 388,38	0,00	0,00	113 311,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	271 200,00	271 160,00			40,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		271 200,00	271 160,00			40,00
TOTAL		1 452 900,00	1 339 548,38	0,00	0,00	113 351,62
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	153 112,69	89 514,21	19 041,79	44 556,69
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 264,99	3 293,98	0,00	8 971,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	165 377,68	92 808,19	19 041,79	53 527,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 000,00	307 038,93	0,00	8 961,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	316 000,00	307 038,93	0,00	8 961,07
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	481 377,68	399 847,12	19 041,79	62 488,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	271 200,00	271 160,00		40,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	271 200,00	271 160,00		40,00
	TOTAL	752 577,68	671 007,12	19 041,79	62 528,77
	Pour information	(2) 130 096,87			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	72 780,00	8 283,36	46 000,00	18 496,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	72 780,00	8 283,36	46 000,00	18 496,64
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	151 074,55	151 074,55	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00	14 830,33	0,00	-2 830,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	163 074,55	165 904,88	0,00	-2 830,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	235 854,55	174 188,24	46 000,00	15 666,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	204 120,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	442 700,00	442 623,71		76,29
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	646 820,00	442 623,71		204 196,29
	TOTAL	882 674,55	616 811,95	46 000,00	219 862,60

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	595 870,06		595 870,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 981,05		31 981,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	64 584,27	0,00	64 584,27
67	Charges exceptionnelles	27 155,46	0,00	27 155,46
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	442 623,71	442 623,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	719 590,84	442 623,71	1 162 214,55
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	271 160,00	271 160,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	307 038,93	0,00	307 038,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	89 514,21	0,00	89 514,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 293,98	0,00	3 293,98
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	399 847,12	271 160,00	671 007,12
	Pour information			130 096,87
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			130 096,87

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 068 367,22	0,00	1 068 367,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21,16	271 160,00	271 181,16
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 068 388,38	271 160,00	1 339 548,38
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	151 074,55		151 074,55
13	Subventions d'investissement	8 283,36	0,00	8 283,36
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 830,33	0,00	14 830,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		442 623,71	442 623,71
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		174 188,24	442 623,71	616 811,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	654 795,00	520 615,69	75 254,37	0,00	58 924,94
60611	Eau et assainissement	7 799,22	7 620,98	0,00	0,00	178,24
60612	Energie - Electricité	21 627,74	10 386,31	2 962,23	0,00	8 279,20
60613	Chauffage urbain	33 027,88	31 347,48	1 387,08	0,00	293,32
60628	Autres fournitures non stockées	2 840,49	997,33	547,02	0,00	1 296,14
60632	Fournitures de petit équipement	887,07	58,33	0,00	0,00	828,74
611	Contrats de prestations de services	130 000,00	94 988,50	35 011,50	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	579,93	405,45	0,00	0,00	174,48
614	Charges locatives et de copropriété	47 151,00	44 329,46	2 691,60	0,00	129,94
61521	Entretien terrains	3 000,00	1 447,20	0,00	0,00	1 552,80
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	59 150,66	29 360,63	3 016,86	0,00	26 773,17
6156	Maintenance	36 889,41	26 366,86	7 331,98	0,00	3 190,57
6161	Multirisques	7 750,00	7 750,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 050,00	0,00	0,00	0,00	9 050,00
6226	Honoraires	2 911,24	1 215,91	0,00	0,00	1 695,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6257	Réceptions	120,40	120,40	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 800,00	3 124,24	0,00	0,00	675,76
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	90 006,45	77 990,10	11 179,02	0,00	837,33
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 854,51	23 257,51	11 127,08	0,00	1 469,92
63512	Taxes foncières	159 849,00	159 849,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 224,53	31 981,05	0,00	0,00	243,48
6541	Créances admises en non-valeur	998,00	0,00	0,00	0,00	998,00
6542	Créances éteintes	31 224,53	31 979,40	0,00	0,00	-754,87
65888	Autres	2,00	1,65	0,00	0,00	0,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		687 019,53	552 596,74	75 254,37	0,00	59 168,42
66	Charges financières (b)	66 060,47	12 800,01	51 784,26	0,00	1 476,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 240,47	71 910,81	0,00	0,00	1 329,66
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 180,00	-59 110,80	51 784,26	0,00	146,54
67	Charges exceptionnelles (c)	53 000,00	27 155,46	0,00	20 000,00	5 844,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 654,04	0,00	0,00	4 345,96
6745	Subv. aux personnes de droit privé	23 000,00	21 501,42	0,00	0,00	1 498,58
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		806 080,00	592 552,21	127 038,63	20 000,00	66 489,16
023	Virement à la section d'investissement	204 120,00	0,00			204 120,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	442 700,00	442 623,71			76,29
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	442 700,00	442 623,71			76,29
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		646 820,00	442 623,71			204 196,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		646 820,00	442 623,71			204 196,29
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 452 900,00	1 035 175,92	127 038,63	20 000,00	270 685,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	51 784,26
Montant des ICNE de l'exercice N-1	59 110,80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 326,54

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 157 700,00	1 068 367,22	0,00	0,00	89 332,78
752	Revenus des immeubles	356 380,00	353 096,05	0,00	0,00	3 283,95
7552	Prise en charge déficit BA administratif	675 520,00	572 595,57	0,00	0,00	102 924,43
7588	Autres produits div. de gestion courante	125 800,00	142 675,60	0,00	0,00	-16 875,60
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 157 700,00	1 068 367,22	0,00	0,00	89 332,78
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 000,00	21,16	0,00	0,00	23 978,84
7788	Produits exceptionnels divers	24 000,00	21,16	0,00	0,00	23 978,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 181 700,00	1 068 388,38	0,00	0,00	113 311,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	271 200,00	271 160,00			40,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	271 200,00	271 160,00			40,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		271 200,00	271 160,00			40,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 452 900,00	1 339 548,38	0,00	0,00	113 351,62
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	153 112,69	89 514,21	19 041,79	44 556,69
2135	Installations générales, agencements	150 404,69	89 514,21	19 041,79	41 848,69
2188	Autres immobilisations corporelles	2 708,00	0,00	0,00	2 708,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	12 264,99	3 293,98	0,00	8 971,01
2313	Constructions	12 264,99	3 293,98	0,00	8 971,01
Total des dépenses d'équipement		165 377,68	92 808,19	19 041,79	53 527,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 000,00	307 038,93	0,00	8 961,07
1641	Emprunts en euros	304 000,00	302 255,27	0,00	1 744,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00	4 783,66	0,00	7 216,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		316 000,00	307 038,93	0,00	8 961,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		481 377,68	399 847,12	19 041,79	62 488,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	271 200,00	271 160,00		40,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	271 200,00	271 160,00		40,00
13911	Etat et établissements nationaux	61 475,00	61 473,00		2,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	111 235,00	111 222,00		13,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	2 400,00	2 400,00		0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	46 640,00	46 626,00		14,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	33 310,00	33 308,00		2,00
13918	Autres subventions d'équipement	16 140,00	16 131,00		9,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		271 200,00	271 160,00		40,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		752 577,68	671 007,12	19 041,79	62 528,77
Pour information		130 096,87			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	72 780,00	8 283,36	46 000,00	18 496,64
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	65 000,00	0,00	46 000,00	19 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	7 780,00	8 283,36	0,00	-503,36
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		72 780,00	8 283,36	46 000,00	18 496,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 074,55	151 074,55	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	151 074,55	151 074,55	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00	14 830,33	0,00	-2 830,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		163 074,55	165 904,88	0,00	-2 830,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		235 854,55	174 188,24	46 000,00	15 666,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement	204 120,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	442 700,00	442 623,71		76,29
28132	Immeubles de rapport	403 515,00	403 499,00		16,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 445,00	20 393,71		51,29
28138	Autres constructions	970,00	970,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	290,00	287,00		3,00
28184	Mobilier	16 845,00	16 842,00		3,00
28188	Autres immo. corporelles	635,00	632,00		3,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		646 820,00	442 623,71		204 196,29
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		646 820,00	442 623,71		204 196,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		882 674,55	616 811,95	46 000,00	219 862,60
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	302 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 592	399 847
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 808	92 808
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	302 255											302 255
Dépenses d'ordre	271 160											271 160
Solde d'exécution reporté de N-1	130 097											130 097
Total dépenses	703 512	0	97 592	801 104								
Total recettes	593 698	0	23 114	616 812								
Solde d'investissement	-109 814	0	-74 478	-184 292								
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 042	19 042
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000	46 000
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 958	26 958

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	507 208	0	655 007	1 162 215								
Total recettes	843 756	0	495 793	1 339 548								
Solde de fonctionnement	336 548	0	-159 214	177 334								
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-20 000	-20 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 521 1-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE										A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses d'investissement	703 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 634	820 146
	Dépenses réelles	302 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 634	418 889
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	302 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 784	307 039
1641	Emprunts en euros	302 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	302 255
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 784	4 784
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 556	108 556
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 556	108 556
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 294	3 294
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 294	3 294
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	271 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 160
040	Opérat° ordre transfert entre sections	271 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 160
13911	Etat et établissements nationaux	61 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 473
13912	Sub. transf apte résult. Régions	111 222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	111 222
139141	Sub. transf apte résult. Communes du GFP	2 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400
139151	Sub. transf apte résult. GFP de rattach.	46 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 626
13917	Sub. transf apte résult. Budget communal	33 308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 308
13918	Autres subventions d'équipement	16 131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 131

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	130 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 097

RECETTES													
		593 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 114	662 812
	Total recettes d'investissement												
	Recettes réelles	151 075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 114	220 188
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 075
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	151 075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 075
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 283	54 283
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000	46 000
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 283	8 283
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 830	14 830
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 830	14 830
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	442 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	442 624
040	Opérat° ordre transfert entre sections	442 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	442 624
28132	Immobilies de rapport	403 499	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	403 499
28135	Installations générales, agencements, ..	20 394	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 394
28138	Autres constructions	970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	970
28158	Autres installat°, matériel et outillage	287	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287
28184	Mobilier	16 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 842
28188	Autres immo. corporelles	632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	632
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Soie d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		507 208	0	0	0	0	0	0	0	0	0	675 007	1 182 215
Dépenses réelles		64 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	675 007	739 591
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	595 870	595 870
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 621	7 621
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 349	13 349
60613	Chauffage urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 735	32 735
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 544	1 544
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58	58
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000	130 000
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405	405
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 021	47 021
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 447	1 447
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 377	32 377
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 699	33 699
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 750	7 750
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 216	1 216
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120	120
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 124	3 124
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 169	89 169
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 385	34 385
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 849	159 849
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 981	31 981
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 979	31 979
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
656	Frais fonctionnement des groupes déléus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	64 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 584
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 911	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 911
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-7 327
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 155	47 155

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 654	5 654
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 501	21 501
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		442 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	442 624
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	442 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	442 624
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	442 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	442 624
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		843 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	495 793	1 339 548
Total recettes de fonctionnement		843 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	495 793	1 339 548
Recettes réelles		572 596	0	0	0	0	0	0	0	0	0	495 793	1 068 388
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	572 596	0	0	0	0	0	0	0	0	0	495 772	1 068 367
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	353 096	353 096
7552	Prise en charge déficit BA administratif	572 596	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	572 596
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 676	142 676
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	21
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	21
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		271 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 160
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	271 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 160
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	271 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 160

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	DEPENSES	507 207,98	0,00	0,00	0,00	507 207,98
	Réalisations	507 207,98	0,00	0,00	0,00	507 207,98
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	442 623,71	0,00	0,00	0,00	442 623,71
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	442 623,71	0,00	0,00	0,00	442 623,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	64 584,27	0,00	0,00	0,00	64 584,27
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 910,81	0,00	0,00	0,00	71 910,81
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 326,54	0,00	0,00	0,00	-7 326,54
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	843 755,57	0,00	0,00	0,00	843 755,57
	Réalisations	843 755,57	0,00	0,00	0,00	843 755,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	271 160,00	0,00	0,00	0,00	271 160,00
777	Quote-part subv invest transf. résul	271 160,00	0,00	0,00	0,00	271 160,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	572 595,57	0,00	0,00	0,00	572 595,57
7552	Prise en charge déficit BA administratif	572 595,57	0,00	0,00	0,00	572 595,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	336 547,99	0,00	0,00	0,00	336 547,99

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES	675 006,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	675 006,57
	Réalisations	655 006,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 006,57
002	Résultat de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	reporté								
	Charges à caractère général	595 870,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	595 870,06
60611	Eau et assainissement	7 620,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 620,98
60612	Energie - Electricité	13 348,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 348,54
60613	Chauffage urbain	32 734,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 734,56
60628	Autres fournitures non stockées	1 544,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 544,35
60632	Fournitures de petit équipement	58,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,33
611	Contrats de prestations de services	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
6135	Locations mobilières	405,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405,45
614	Charges locatives et de copropriété	47 021,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 021,06
61521	Entretien terrains	1 447,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 447,20
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	32 377,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 377,49
6156	Maintenance	33 698,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 698,84
6161	Multirisques	7 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00
6226	Honoraires	1 215,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 215,91
6257	Réceptions	120,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,40
6262	Frais de télécommunications	3 124,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 124,24
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	89 169,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 169,12
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 384,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 384,59
63512	Taxes foncières	159 849,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 849,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 981,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 981,05
6542	Créances éteintes	31 979,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 979,40

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
6588	Autres	1,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,65
666	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	27 155,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 155,46
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 654,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 654,04
6745	Subv. aux personnes de droit privé	21 501,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 501,42
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	RECETTES	495 792,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 792,81
	Réalisations	495 792,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 792,81
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	495 771,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 771,65
752	Revenus des immeubles	353 096,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 096,05
7588	Autres produits div. de gestion courante	142 675,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 675,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21,16
7788	Produits exceptionnels divers	21,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21,16
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-179 213,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-179 213,76

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)						
Réalizations						
	Solde d'exécution sect° d'investissement	703 512,14	0,00	0,00	0,00	703 512,14
	Stocks	130 096,87	0,00	0,00	0,00	130 096,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections	271 160,00	0,00	0,00	0,00	271 160,00
13911	Etat et établissements nationaux	61 473,00	0,00	0,00	0,00	61 473,00
13912	Sub. transf. cpte résultat. Régions	111 222,00	0,00	0,00	0,00	111 222,00
139141	Sub. transf. cpte résultat. Communes du GFP	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
139151	Sub. transf. cpte résultat. GFP de rattach.	46 626,00	0,00	0,00	0,00	46 626,00
13917	Sub. transf. cpte résultat. Budget communaut.	33 308,00	0,00	0,00	0,00	33 308,00
13918	Autres subventions d'équipement	16 131,00	0,00	0,00	0,00	16 131,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	302 255,27	0,00	0,00	0,00	302 255,27
1641	Emprunts en euros	302 255,27	0,00	0,00	0,00	302 255,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)	593 698,26	0,00	0,00	0,00	593 698,26
Réalizations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	593 698,26	0,00	0,00	0,00	593 698,26
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisée, act° européen.	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	442 623,71	0,00	0,00	0,00	442 623,71
28132	Immeubles de rapport	403 499,00	0,00	0,00	0,00	403 499,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 393,71	0,00	0,00	0,00	20 393,71
28138	Autres constructions	970,00	0,00	0,00	0,00	970,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	287,00	0,00	0,00	0,00	287,00
28184	Mobilier	16 842,00	0,00	0,00	0,00	16 842,00
28188	Autres immo. corporelles	632,00	0,00	0,00	0,00	632,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds d'ivers et réserves	151 074,55	0,00	0,00	0,00	151 074,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	151 074,55	0,00	0,00	0,00	151 074,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-109 813,88	0,00	0,00	0,00	-109 813,88

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopératif décentralisée
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. opte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	116 633,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 633,64
	Réalisations	97 591,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 591,85
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 783,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 783,66
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 783,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 783,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 514,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 514,21
2135	Installations générales, agencements	89 514,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 514,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 293,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 293,98
2313	Constructions	3 293,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 293,98
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux Industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	Restes à réaliser au 31/12	49 041,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 041,79
	RECETTES (2)	69 113,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 113,69
	Réalisations	23 113,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 113,69
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 283,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 283,36
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	8 283,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 283,36
16	Emprunts et dettes assimilées	14 830,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 830,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	14 830,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 830,33
18	Compte de liaison : affectat° (B.A.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
	SOLDE (2)	-47 519,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-47 519,95

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
Devises																	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 491 629,00												
1641 Emprunts en euros (total)					6 491 629,00												
00000522833	CREDIT AGRICOLE	05/09/2016	05/09/2016	02/01/2017	630 000,00	F	Taux fixe à 1,01 %	Taux fixe à 1,010	1,010	T	C	O					A-1
1012013-Tirage 1	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2010	31/12/2010	01/01/2012	970 000,00	F	Taux fixe à 3,34 %	Taux fixe à 3,340	3,340	A	C	O					A-1
1182583	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2010	21/11/2011	01/02/2012	1 200 000,00	V	Livret A + 0.6	Livret A + 0.6	2,850	A	C	O					A-1
1188457	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/04/2011	28/12/2011	01/05/2012	300 000,00	V	Livret A + 0.6	Livret A + 0.6	2,850	A	C	O					A-1
1210032	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2011	22/10/2012	01/01/2013	1 821 222,00	V	Livret A + 0.6	Livret A + 0.6	2,850	A	C	O					A-1
1212228	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/12/2011	12/11/2012	01/02/2013	820 407,00	V	Livret A + 0.6	Livret A + 0.6	2,850	A	C	O					A-1
MON269589EUR - CC CHANGE	SFIL CAFFIL	11/06/2010	13/07/2010	01/11/2010	450 000,00	F	Taux fixe à 2,52 %	Taux fixe à 2,520	2,520	T	P	O					A-1
MON269589EUR-CENTRE AFF	SFIL CAFFIL	11/06/2010	13/07/2010	01/11/2010	300 000,00	F	Taux fixe à 2,52 %	Taux fixe à 2,520	2,520	T	P	O					A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					6 491 629,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 046 536,36				302 255,27	71 910,81	0,00	51 784,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 046 536,36				302 255,27	71 910,81	0,00	51 784,26
00000522833	N	0,00	A-1	488 028,16	13,50	F	Taux fixe à 1.01 %	35 492,96	5 153,14	0,00	1 204,89
1012013-Tirage 1	N	0,00	A-1	533 500,00	10,00	F	Taux fixe à 3.34 %	48 500,00	19 708,78	0,00	18 066,38
1182583	N	0,00	A-1	768 000,00	15,08	V	Livret A + 0.6	48 000,00	11 016,00	0,00	7 720,53
1188457	N	0,00	A-1	192 000,00	15,33	V	Livret A + 0.6	12 000,00	2 754,00	0,00	1 402,13
1210032	N	0,00	A-1	1 238 430,96	16,00	V	Livret A + 0.6	72 848,88	17 702,28	0,00	16 672,38
1212228	N	0,00	A-1	557 876,76	16,08	V	Livret A + 0.6	32 816,28	7 974,36	0,00	5 608,21
MON269589EUR- CC CHANCEL	N	0,00	A-1	161 220,30	4,58	F	Taux fixe à 2.52 %	31 558,29	4 561,35	0,00	665,84
MON269589EUR-CENTRE AFF	N	0,00	A-1	107 480,18	4,58	F	Taux fixe à 2.52 %	21 038,86	3 040,90	0,00	443,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 046 536,36					302 255,27	71 910,81	0,00	51 784,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turnnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 046 536,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	
						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turrel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/788	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux			Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts				Capital		
						Type de taux (3)	Taux act.									Type de taux (3)	Taux act.
Total																	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			2020-12-10
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Mobilier	10	02/04/2004
L	Autres matériels	10	02/04/2004
L	Subvention d'équipement finançant des biens mobiliers, matériels, études	5	26/10/2012
L	Subv d'éqpmt finançant des biens immobiliers ou installations mandatées avant le 01/01/2015	15	26/10/2012
L	Subv d'éqpmt finançant projets d'infrastructure d'intérêt national mandatées avant le 01/01/2015	30	26/10/2012
L	Aides aux entreprises ne relevant d'aucune des catégories précédentes	5	26/10/2012
L	Immeubles productifs de revenus	50	26/10/2012
L	Subv d'éqpmt finançant biens immobiliers ou installations mandatées depuis le 01/01/2015	30	26/10/2012
L	Subv d'éqpmt finançant projets d'infrastructure d'intérêt national mandatées depuis le 01/01/2015	40	26/10/2012
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		575 200,00	I 573 415,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		304 000,00	302 255,27
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	304 000,00	302 255,27
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		271 200,00	271 160,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	271 200,00	271 160,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	573 415,27	19 041,79	130 096,87	722 553,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		646 820,00	III 442 623,71
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		646 820,00	442 623,71
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28132	Immeubles de rapport	403 515,00	403 499,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 445,00	20 393,71
28138	Autres constructions	970,00	970,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	290,00	287,00
28184	Mobilier	16 845,00	16 842,00
28188	Autres immo. corporelles	635,00	632,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	204 120,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	442 623,71	46 000,00	0,00	151 074,55	639 698,26

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 722 553,93
Ressources propres disponibles	IV 639 698,26
Solde	V = IV – II (3) -82 855,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/01/2020	18GR027 REHAB PORTE ENTREE ALU KÉBAB LA CAPPADOCE	2 245,55	0,00	10
03/03/2020	18GR027 RÉHAB VITRAGE MUR RIDEAU KEBAB CAPPADOCE	3 137,95	0,00	10
15/10/2020	PÔLE CAPTEUR-AMÉNAGEMENT DE STORES EXTERIEURS	2 666,46	0,00	10
03/11/2020	18GR032 DEPOSE CLOISON MODULAIRE CENTRE AFFAIRES	325,88	0,00	1
06/11/2020	CENTRE D'AFFAIRES LAHITOLLE TVX CONTROLE SSI	6 888,08	0,00	10
12/11/2020	TABAC CHANCEL- MOTEUR VOLET ET BOITE A CLE	1 197,70	0,00	10
25/11/2020	KEBAB CAPPADOCE MISE EN CONFORMITE EXTRACTION	2 547,01	0,00	10
26/11/2020	18GR027 BAT 59 - EQUIPEMT RAYON CELLULES 2 ET 3	43 555,39	0,00	10
26/11/2020	BAT 59 RACCORDEMT CELLULES 2 ET 3 ALARME INCENDIE	1 778,00	0,00	10
26/11/2020	BAT 59 - NETTOYAGE CELLULES 2 ET 3	760,00	0,00	10
15/12/2020	COMITEC REMISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE REGUL	2 003,19	0,00	10
15/12/2020	PÔLE CAPTEUR REMPLACEMENT DES VENTIL-CONVECTEUR	22 409,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
28/05/2020	PÔLE CAPTEUR REMISE À NEUF CHAUDIÈRE	681,79	0,00	1
TOTAL GENERAL		90 196,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AFM TELETHON	649,20	
BGE CHER ANNA	3 945,90	
COWORK'IN BOURGES	1 037,64	
EGEE	52,53	
INITIATIVE CHER ASSOCIATION	830,37	
UFCV UNION FRANCAISE CENTRE VACANCE L	2 358,60	
<u>Entreprises</u>		
ALARME DIFFUSION CENTRE OPTI SECURITE	560,16	
BIOEXCEL SAINT DOULCHARD LABORATOIRE DES VERDINS	629,06	
BOUCHERIE EL HAISSOUF ABDELGHANI HAISSOUF	276,67	
BRASSERIE DE LA CHANCELLERIE	674,88	
ECHOCHIROS	808,59	
ETUDES 2L MONSIEUR LUDOVIC LOIRE	279,48	
INFREP	2 924,28	
JAFFRE DAMIEN	380,70	
LE CAPPADOCE M. & MME BAL	599,00	
LE FOURNIL DE LA CHANCELLERIE	1 040,03	
LOCAPOSTE	1 175,69	
PHARMACIE MABILLEAU	1 600,36	
POWERGYM	445,26	
SAFNOR SUPERETTE COCCI MARKET	888,23	
SAMS AUTO ECOLE	548,09	
<u>Personnes physiques</u>		
ATLAS BOUCHERIE M. SADAOUI MOHAMED	343,07	
AUBERGER THIERRY TABAC DE LA CHANCELLERIE	352,92	
LAASSABI FATIMA	178,35	
<u>Autres</u>		
UGECAM CENTRE ITEP DU CHER	3 222,70	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	25 801,76	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
ANNOIX	MAZÉ Alain	Absent	CHATELIN Thierry	
VORLY	LEFEBVRE Corinne	Présente en visioconférence	LEVY Jacques	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane	Présent en visioconférence	PORTIER Jacqueline	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno	Présent en visioconférence	RENIER Franck	
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard	Présent en visioconférence		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	BEUCHON Yvon	Présent en visioconférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis	Présent en visioconférence		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
BOURGES	GALUT Yann	Présent en visioconférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOUIN Marie-Christine	Présente en visioconférence		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	Présent en visioconférence		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	Présent en visioconférence		
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette	Présente en visioconférence	CHALOPIN Jean-Pierre	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Présent en visioconférence	ARCHAMBAULT Fabrice	
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis	Présent en visioconférence	CARON Frantz	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne	Présente en visioconférence	MEUNIER Maryse	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	Présent en visioconférence	NICOLI Eric	
BOURGES	PALLOT Catherine	Excusée, donne l'avis à monsieur STOQUERT		
BOURGES	STOQUERT Marc	Présent en visioconférence		
BOURGES	CHEZE-DHO Christine	Présente en visioconférence		
BOURGES	CABRERA Olivier	Présent en visioconférence		
BOURGES	BONDUELLE Constance	Présente en visioconférence		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excusé, donne l'avis à madame MADROLLES		
BOURGES	BESSARD Magali	Présente en visioconférence		
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé, donne l'avis à madame TRUSSARDI		
BOURGES	MADROLLES Céline	Présente en visioconférence		
BOURGES	LEFELLE Hugo	Présent en visioconférence		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MENGUY Catherine	Présente en visioconférence		
BOURGES	METTRE Renaud	Présent en visioconférence		
BOURGES	NEZLIOUI Nadia	Présente en visioconférence		
BOURGES	CHARPENTIER Alex	Présent en visioconférence		
BOURGES	SOULAT Frédérique	Présente en visioconférence		
BOURGES	BOUQUIN Alain	Présent en visioconférence		
BOURGES	TRUSSARDI Corinne	Présente en visioconférence		
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre	Présent en visioconférence		
BOURGES	ROBINSON Sakina	Présente en visioconférence		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Présent en visioconférence		
BOURGES	LABRO France	Excusée, donne pouvoir à madame MENGUY		
BOURGES	ALLAIN Joël	Présent en visioconférence		
BOURGES	MAUTRÉ Régis	Présent en visioconférence		
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Présente en visioconférence		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BARDI Jean-Marc	Présent en visio conférence		
BOURGES	MOUSNY Philippe	Présent en visio conférence		
BOURGES	MERCIER Philippe	Présent en visio conférence		
BOURGES	FRANQUES Alexia	Présente en visio conférence		
BOURGES	REBEYROL Martial	Absent		
BOURGES	SINGEOT Justine	Présente en visio conférence		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig	Présent en visio conférence		
BOURGES	POL Elisabeth	Épousée, donne l'avis à monsieur SPETER-LEJEUNE		
BOURGES	MICHEL Marcella	Présente en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie	Présente en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Présent en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie	Épousée, donne l'avis à monsieur GILLET		
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique	Présent en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre	Présent en visio conférence		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie	Présente en visio conférence		
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice	Présente en visio conférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian	Présent en visio conférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole	Présente en visio conférence		
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric	Présent en visio conférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	Présente en visio conférence		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier	Présent en visio conférence		
TROUY	BRETEAU Franck	Présent en visio conférence		
TROUY	MOREAU Nadine	Présente en visio conférence		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine	Présente en visio conférence		
MARMAGNE	JACQUET Annie	Présente en visio conférence		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne	Présente en visio conférence		

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de membres présents : 66
Nombre de membres votants: 65
Nombre de suffrages exprimés : 63
VOTES : Pour: 63
Contre: 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 2 avril 2021

Présenté par la Présidente
A Bourgesle 8 avril 2021

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 8 avril 2021

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le **16 AVR. 2021** et de la publication le **14 AVR. 2021**

A Bourges, 12 avril 2021



La Présidente,

(Signature)
Irène FELIX